



**L'apprentissage
vous va si bien !**



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Ecole des Métiers
Hautes-Pyrénées



L'Ecole des Métiers

L'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées est située zone Bastillac à Tarbes.

Elle accueille chaque année environ 600 apprentis, 40 pré-apprentis DIMA et 250 stagiaires de la formation continue professionnelle.

Les locaux pédagogiques s'étendent sur près de 8 000 m² et sont équipés d'ateliers et de laboratoires dont la finalité est la réussite et l'épanouissement des jeunes apprentis.

L'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées est membre du Réseau des CFA des Métiers du Bâtiment (CCCA-BTP) et du réseau des CFA Pilotes des Métiers de l'Automobile (CFA Pilote ANFA).

CONTACT

Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées

Zone Bastillac
1 rue Pierre Latécoère
65000 TARBES
Tél. 05 62 44 11 88
Fax 05 62 34 55 49

Plan de situation de l'Ecole des Métiers





L'Ecole des Métiers est un service de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées. Cette structure propose aux apprentis, mais aussi aux artisans et à leurs salariés, un large éventail de formations techniques qualifiantes et diplômantes.

Valoriser le travail manuel, lui redonner sa noblesse en apprenant un métier sur le terrain avec des professionnels associés à des formateurs spécialisés, enfin trouver un emploi dans lequel on peut s'assumer professionnellement et progresser, voilà toute l'ambition de l'apprentissage.

Formidable levier contre le chômage qui touche actuellement 26 % des jeunes actifs en France, l'apprentissage dans l'artisanat est aussi vecteur de promotion sociale : un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage. L'artisanat est un secteur qui embauche des apprentis en leur assurant une insertion professionnelle et sociale.

80% d'entre eux sont d'ailleurs embauchés à l'issue de leur formation, la quasi-totalité par l'entreprise formatrice. C'est ce taux optimal d'insertion professionnelle qui marque la différence fondamentale avec d'autres cursus de formation et qui caractérise l'apprentissage dans l'artisanat !

En choisissant l'une de nos 32 formations dans les secteurs variés de l'alimentation, de l'hôtellerie, du bâtiment, de l'automobile, du commerce et de la coiffure, vous pourrez acquérir les bases d'un métier vous permettant de faire vos premiers pas dans la vie active.

Alors, rejoignez les jeunes qui ont choisi la voie de l'apprentissage, filière privilégiée d'accès à l'emploi.

Le Président
D. PUGES

Sommaire

L'Apprentissage	p. 4
Le contrat d'apprentissage	p. 5
Devenir apprenti en 8 étapes	p. 6
DIMA : Dispositif de pré-apprentissage	p. 7
La Formation Professionnelle	p. 8
La vie à l'École des Métiers	p. 9
Les Formations	
Alimentaire	
CAP Boucher	p. 10
CAP Boulanger	p. 11
CAP Pâtissier	p. 12
CAP Cuisine	p. 13
Hôtellerie	
CAP Restaurant	p. 14
Coiffure	
CAP Coiffure	p. 15
BP Coiffure	p. 16
Commerce	
CAP Employé de vente spécialisé	p. 17
CAP Employé de commerce multi-spécialités	p. 18
BAC Pro Commerce	p. 19
BCS Gestionnaire d'unité commerciale	p. 20
Automobile	
CAP Maintenance des véhicules	p. 21
MC Maintenance des systèmes embarqués	p. 22
CAP Réparation des carrosseries	p. 23
CAP Peintre en carrosserie	p. 24
CQP Carrossier Peintre	p. 25
CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechanges et équipements automobiles	p. 26
Bâtiment	
CAP Maçon	p. 27
BP Maçon	p. 28
CAP Plâtrier Plaquiste	p. 29
CAP Menuisier Fabricant	p. 30
CAP Menuisier Installateur	p. 31
CAP Charpentier Bois	p. 32
CAP Constructeur Bois	p. 33
CAP Couvreur	p. 34
CAP Carreleur-Mosaïste	p. 35
CAP Peintre applicateur de revêtements	p. 36
BAC Pro Aménagement et Finitions du bâtiment	p. 37
CAP Préparation et Réalisation d'ouvrages électriques (Pro ELEC)	p. 38
CAP Installateur sanitaire	p. 39
CAP Installateur thermique	p. 40
MC Maintenance en équipement thermique individuel (METI)	p. 41

L'École des Métiers vous propose ci-après son offre de formation.

L'ensemble des formations que vous trouverez de la page 10 à la page 41 sont accessibles à tout public à partir de 15 ans (sous certaines conditions).

En fonction des publics, les dispositifs diffèrent :

• **Apprentissage :**
pour les jeunes de 15 à 26 ans

• **CFAS :**
apprentissage adapté en 3 ans pour les jeunes de 15 à 26 ans

• **DIMA :**
dispositif d'initiation aux métiers en alternance à partir de 15 ans

• **Formation professionnelle pour adulte :**
salariés, demandeurs d'emplois, ...

L'Apprentissage

L'apprentissage, c'est « faire ses études tout en travaillant » en utilisant un mode de formation adapté à l'insertion professionnelle des jeunes. En associant enseignement théorique, général et professionnel, dispensés par des formateurs qualifiés, et une formation pratique en entreprise, l'apprentissage permet aux jeunes d'avoir les bases d'un métier et d'assurer leur avenir professionnel.

L'apprentissage, c'est la liberté de se former, de travailler dans le secteur de son choix, d'acquérir un savoir-faire, d'apprendre un métier tout en préparant un diplôme reconnu et de percevoir un salaire.

L'apprentissage, c'est un choix de formation, un tremplin pour l'insertion dans le monde du travail.

Avec l'apprentissage, tout devient possible.

C'est l'ouverture de perspectives concrètes d'avenir.

■ Durée de formation

Environ 420 heures / an pour les CAP

Alternance : 2 semaines en entreprise

1 semaine à l'Ecole des Métiers

■ Répartition des cours

- 2/3 enseignement technologique et professionnel
- 1/3 enseignement général (Français, mathématiques, langue vivante, sciences, prévention-santé-environnement, éducation physique et sportive)

■ Examen

Les épreuves sont identiques à celles passées par les élèves des lycées professionnels car il s'agit de diplômes de l'Education Nationale.

Taux d'insertion :
80%*

*Source APCMA

Taux de réussite :
87,25%

(moyennes nationales 2013
CAP : 83,7% et BP 81,9%)

CFAS : Apprentissage adapté en 3 ans

■ Pour qui :

jeunes apprentis issus des établissements spécialisés ou en situation de handicap et de rupture scolaire. L'Ecole des Métiers est une antenne du CFAS Relais Midi-Pyrénées depuis plus de 10 ans.

■ Comment :

Parcours en 3 ans :

-> une 1^{ère} année passerelle de remise à niveau relative aux savoirs de base

-> les 2 années suivantes préparation du CAP choisi

L'apprentissage,
c'est
« faire ses
études tout
en travaillant »
en utilisant
un mode de
formation
adapté à
l'insertion
professionnelle
des jeunes.

Le contrat d'apprentissage

Conçu sur le partage du temps de travail entre entreprise et l'Ecole des Métiers, le contrat d'apprentissage permet d'acquérir une solide expérience professionnelle sur le terrain tout en suivant une formation qualifiante.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier qui permet à un jeune de suivre une formation en alternance entre l'entreprise et l'Ecole des Métiers.

■ Public visé

Tout jeune de 16 à 25 ans peut conclure un contrat d'apprentissage. Un jeune de 15 ans peut conclure un contrat d'apprentissage s'il a terminé sa troisième (autre dérogation possible).

■ Le contrat : son contenu

Dès que l'apprenti a trouvé un employeur, le contrat peut être signé. Il indique précisément la date de début et de fin du contrat, sa durée, le diplôme ou titre préparé, le salaire, la durée hebdomadaire de travail, l'adresse de l'établissement de formation.

> Obligations de l'apprenti

- Suivre avec assiduité l'enseignement dispensé à l'Ecole des Métiers
- Se soumettre à la visite médicale d'embauche et à l'examen médical annuel
- Effectuer le travail confié par l'entreprise
- Respecter le règlement intérieur de l'Ecole des Métiers
- Se présenter à l'examen

> Obligations de l'employeur

- Inscrire l'apprenti à l'Ecole des Métiers assurant l'enseignement correspondant à la formation prévue et lui permettre de suivre cette formation
- Désigner un maître d'apprentissage : l'employeur lui-même ou un ouvrier ou un technicien qualifié, qui assurera à l'apprenti une formation professionnelle complète correspondant au métier inscrit sur le contrat et définie en accord avec l'Ecole des Métiers
- Verser à l'apprenti le salaire prévu au contrat
- Participer aux activités de coordination de l'Ecole des Métiers
- Inscrire l'apprenti à l'examen du diplôme préparé

■ Statut de l'apprenti

Le contrat d'apprentissage étant un contrat de travail, il donne à l'apprenti le statut de salarié. A ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle ou de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés.

■ La rémunération de l'apprenti

Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du SMIC, allant de 25% à 78%, déterminé en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans et plus
1ère année	25 % du SMIC	41 % du SMIC	53 % du SMIC
2ème année	37 % du SMIC	49 % du SMIC	61 % du SMIC
3ème année	53 % du SMIC	65% du SMIC	78 % du SMIC

Les conventions collectives peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées. Ce qui est le cas pour le **Bâtiment** et la **Coiffure**

■ Les aides pour les apprentis

- Carte Jeune de la Région Midi-Pyrénées qui permet de bénéficier de certaines aides (sous conditions) : aides au transport, à l'hébergement et à la restauration des apprentis ; pour certaines formations une bourse de premier équipement peut être attribuée
- Exonération de charges sociales (sécurité sociale)
- Sur le plan fiscal, l'apprenti bénéficie de 3 avantages principaux :
 - > aucune cotisation salariale n'est retranchée de son salaire brut (sa rémunération brute est égale à sa rémunération nette),
 - > son salaire est exonéré de CSG et de CRDS,
 - > son salaire **est exonéré de l'impôt sur le revenu** dans la limite du montant annuel du Smic

■ Les aides pour l'employeur (se rapprocher de votre Chambre de Métiers et de l'artisanat)

- Exonération de charges sociales (le montant des exonérations varie selon l'effectif de l'entreprise)
- Aides de la Région :
 - prime de 1 000 € à l'apprentissage réservée aux entreprises de moins de onze salariés pour tous les contrats d'apprentissage signés à compter du 1er janvier 2014.
 - aide au recrutement de 1000€ (selon conditions)
- Crédit d'impôt apprentissage
- Aide de l'Etat « TPE jeunes apprentis » 4 400€ pendant la 1^{ère} année d'apprentissage pour les entreprises de moins de onze salariés recrutant des apprentis de - de 18 ans.

Devenir apprenti en 8 étapes

Rappel

- **Age requis pour le contrat d'apprentissage : entre 16 et 26 ans.**
- **Un contrat d'apprentissage peut être établi entre le 1er juillet et le 31 décembre avec une période d'essai de 2 mois**
- **Un apprenti a un statut salarié : une rémunération mensuelle et 5 semaines de congés payés.**

1 J'identifie le métier que je souhaite exercer

2 Je contacte une des structures de conseil qui va m'accompagner dans ma recherche active d'une entreprise d'accueil dont le maître d'apprentissage peut former au diplôme choisi.

-> Contacter une des structures de conseil :



- Centre d'aide à la Décision de la Chambre de Métiers :
05 62 56 60 60 (pour les métiers relevant de l'artisanat : bâtiment, alimentation, coiffure, automobile)

- Point A (Appui aux entreprises) de la Chambre de Commerce : 05 62 51 78 78 (pour les activités du commerce, de l'hôtellerie restauration, industrie, pharmacie,...)

-> Participer aux Mercredis de l'apprentissage : organisés par le CAD ou Point A cités ci-dessus

-> Contacter les syndicats professionnels du métier envisagé

-> Consulter le site Internet de Pôle Emploi

-> Participer aux journées portes ouvertes des Etablissements de formation

3 J'ai trouvé mon entreprise

4 Mon futur employeur prend contact avec le service apprentissage de la Chambre de Métiers ou de la Chambre de Commerce pour l'établissement du contrat d'apprentissage

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Nathalie CAZALAS : 05 62 56 60 69
Annabelle DUTRIEUX : 05 62 56 60 70

Chambre de Commerce et d'Industrie

Point A 05 62 51 88 78
Aurélie MALANDAIN

5 Je signe avec mon employeur le contrat d'apprentissage. Mon employeur effectue la déclaration d'embauche. Mon inscription se fait automatiquement auprès de l'Ecole des Métiers.

6 L'Ecole des Métiers envoie à mon employeur le calendrier des semaines de formation.

7 Je suis convoqué avec mon employeur à l'Ecole des Métiers pour un entretien avec l'équipe pédagogique.

8 Je débute mon apprentissage.

Pré-apprentissage

Il se caractérise par une formation en alternance d'un an : une semaine à l'École des Métiers et une semaine en entreprise.

L'élève demeure rattaché administrativement à son établissement d'origine et conserve ainsi son statut scolaire, bénéficiant des vacances scolaires.

Il découvre le monde de l'entreprise et s'initie à un ou plusieurs métiers afin de finaliser son projet professionnel.

Il n'est pas salarié et ne perçoit, à ce titre, aucune rémunération.

■ **L'admission en DIMA** s'effectue sur dossier et entretien mené par un représentant de l'École des Métiers avec le jeune et son représentant légal. Une convention de stage est établie entre l'entreprise d'accueil, l'élève et son responsable légal, le Collège de rattachement et l'École des Métiers. Elle est mise en place lors de son intégration et transmise à la Direction Académique.

■ **Les objectifs du DIMA :**

- poursuivre la validation du Livret Personnel de Compétences
- valider le projet professionnel de l'élève
- signer, si l'élève le souhaite, un contrat d'apprentissage à l'issue du DIMA

■ **La formation à l'École des Métiers :** les objectifs de culture générale (français, mathématiques, langue vivante, histoire-géographie, Prévention Santé Environnement...) sont axés sur l'acquisition et/ou l'approfondissement des bases nécessaires à une entrée en formation pour préparer un diplôme de niveau V (CAP).

L'enseignement professionnel consiste en une initiation au monde du travail. Cette approche doit permettre au jeune d'affiner son projet professionnel par la confirmation de son choix en fin d'année (apprentissage en 2 ans pour préparer un CAP) ou, éventuellement, de modifier son orientation.

Durant l'année du DIMA, l'élève doit :

- présenter le Certificat de Formation Générale et, s'il le désire, le Diplôme National du Brevet, série professionnelle
- valider l'ASSR 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)
- être formé aux premiers secours (PSC1)

■ **La formation en entreprise :** elle constitue une mise en situation de travail donnant la possibilité à l'élève de se familiariser avec diverses tâches du métier. Cette immersion permet de découvrir également la réalité quotidienne d'une entreprise, son organisation, la gestion du travail, les relations avec la hiérarchie et l'équipe. L'élève doit s'adapter aux différentes situations.

■ **La liaison École des Métiers/Entreprise :** l'élève de DIMA fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'enseignant référent durant son parcours d'initiation professionnelle en entreprise et de formation à l'École des Métiers.

Pour les jeunes ayant 15 ans dans l'année civile (et ce, dès le lendemain de leur 15^{ème} anniversaire), le DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) est un dispositif qui leur permet de s'initier aux Métiers en Alternance.



FORPRO65 : Formation Professionnelle Continue

UNE SOLUTION DE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT
OU DE RECONVERSION POUR LES ADULTES !!!

Avec une offre de formation diversifiée, la For Pro vous ouvre
les portes de votre futur !

**Que vous soyez demandeur d'emploi, salarié, artisan, jeune diplômé, intérimaire, etc...
il y aura toujours une réponse à votre projet à
l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées.**

**Vous trouverez une offre diversifiée avec 6 pôles d'activité dans l'alimentaire,
l'automobile, le bâtiment, l'hôtellerie restauration, le commerce et la coiffure.**

■ Des formations variées :

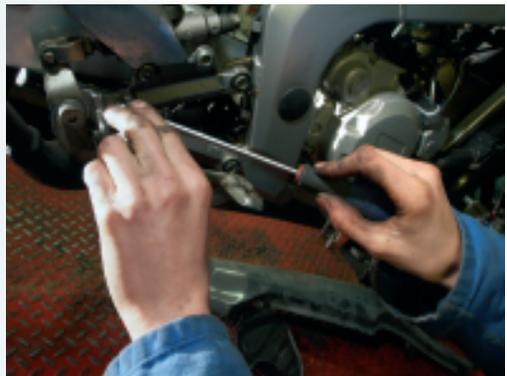
- Modules d'orientation professionnelle,
- Validation du projet professionnel
- Découverte des Métiers
- Apprentissage des savoirs de base

■ Des parcours Pré-qualifiants, Diplômants et Perfectionnement

- Préparation aux différents CAP, BP, Mention complémentaire...,
- Parcours personnalisés à durées modulables (plaquiste, Sauveteur Secouriste du Travail, Habilitations électriques, etc ...).



© Fotolia



© Phovoir



© Phovoir



© Phovoir

Par le biais de la formation professionnelle, plusieurs financements peuvent s'envisager : Compte Personnel de Formation (ex DIF), Congé Individuel de Formation (CIF), Contrat ou Période de Professionnalisation, sous statut stagiaire de la Formation Professionnelle (convention Conseil Régional, Etat...), contrats aidés (contrat avenir, emploi avenir...), Formations auto financées...

Vous avez un projet, nous avons la solution !

Tout
apprenti
bénéficie
d'une
participation
du Conseil
Régional,
aux frais de
transport, de
restauration et
d'hébergement
(sur la base
d'un forfait).

-> **Frais de formation** : ces études sont gratuites sauf frais pédagogiques (70 € par an en 2014) pour les apprentis. Pour les autres publics, tout dépend du financement.

-> **Carte Jeune Midi-Pyrénées** : cette carte est à demander au Conseil Régional Midi-Pyrénées via le site www.cartejeune.midipyrenees.fr.

Cette carte permet l'obtention des aides suivantes (le montant varie selon les ressources, la formation et le statut) :

- Aide à la lecture
- Aide à l'acquisition d'une licence sportive
- Bourse régionale de 1er équipement (BRPE)
- Ordilib'
- Aides spécifiques aux apprentis : transport, hébergement et restauration sur la base d'un forfait

■ **Hébergement** : l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées bénéficie d'une convention d'hébergement avec le Foyer des Jeunes Travailleurs qui permet aux apprentis de bénéficier de tarifs préférentiels.

Le FJT est situé au 88 rue Alsace Lorraine à Tarbes et dispose de 31 chambres simples (12 m²), 43 chambres type T1 (de 12 à 18 m²), 7 studettes (de 24 à 30 m²) et de 16 chambres de 2 à 4 lits.

Un forfait spécifique « Passager Apprenti » (forfait semaine 4 ou 5 nuits) a été mis en place comprenant petits déjeuners et repas du soir.

Le FJT met à disposition une salle de détente, une salle multimédia, une laverie et deux cuisines équipées.

Contact : FJT 05 62 38 91 20

■ **Restauration** : l'Ecole des Métiers met à disposition des apprentis un espace où ils peuvent se restaurer avec leur panier repas ou acheter des sandwiches, pizzas, quiches et boissons.

■ **Accès** : l'Ecole des Métiers est desservie à proximité par la ligne de bus n°1 du Grand Tarbes. Cette navette dessert l'Ecole des Métiers, le centre universitaire, les résidences étudiantes, la gare routière et la gare ferroviaire de Tarbes.

Les apprentis et les élèves habitant dans les Hautes-Pyrénées doivent s'inscrire pour être admis sur les services de transport scolaire auprès du Conseil Général (www.cg65.fr). Une participation financière reste due (pour l'année scolaire 2013-2014, elle variait entre 30 et 120 €/an en fonction du quotient familial).

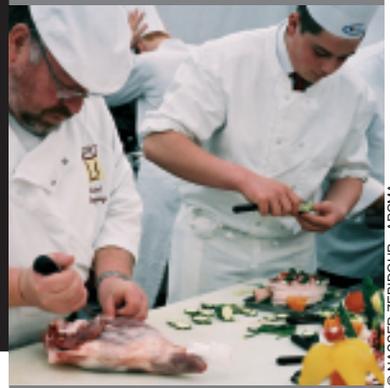
Contact : Gare SNCF 36 35

Réseau Kéolis Grand Tarbes : 05 62 34 90 22

CAP Boucher

(Niveau V)

Alimentation



© NASSER ZEBIDOUR - APCMA

Métier

Le boucher découpe, stocke et prépare la viande qu'il vend en magasin ou sur les marchés. Cette viande provient des animaux qu'il a achetés vifs, en carcasses ou en quartiers aux abattoirs ou dans des coopératives professionnelles. Le boucher connaît la morphologie (structure) de chaque animal (porc, bœuf, volaille, abats...) qu'il va préparer de façon particulière. Dans tous les cas, il désosse, découpe et pare la viande à l'aide d'outils tranchants pour finalement en présenter des morceaux à la clientèle. Le boucher doit respecter des règles d'hygiène et de sécurité très strictes. Outre la préparation de la viande, ce métier revêt également des caractéristiques du commerce : accueil des clients, vente et conseils (choix des morceaux appropriés, cuisson et recettes). Cette activité professionnelle évolue vers la préparation de plats cuisinés et de produits de charcuterie. Le sens artistique constitue une qualité appréciée pour soigner la présentation des viandes et des plats.

✓ Qualités requises

habileté manuelle, concentration, précision, organisation, sens développé de l'hygiène, goût pour les relations commerciales.

✓ Débouchés/ Emploi

le boucher peut exercer dans une boucherie artisanale, en salle de découpe ou en grande surface. Il travaille seul ou en équipe souvent debout dans un environnement soumis à de brusques changements de températures. Il peut être amené à porter de lourdes charges.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Sciences appliquées
Sciences des équipements électriques
Environnement économique et juridique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Boucher
CAP Charcutier -Traiteur
MC (Mention Complémentaire) Employé Traiteur

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel) Boucher
Bac Pro Boucher
Charcutier-Traiteur (3 ans)

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise) Boucher Charcutier - Traiteur

CAP Boulangier

[Niveau V]

Le boulangier fabrique une grande variété de pains, des pains courants (baguette, miche, flûte...) et des pains spéciaux (aux céréales, pain complet, pain campagnard...) ainsi que de la viennoiserie (croissant, brioche, pain au chocolat...).

Il peut préparer aussi des pâtisseries et des produits traiteurs (quiche, pizza). Les étapes de la panification (pétrissage de la pâte, façonnage, fermentation, enfournement et cuisson) sont réalisées à la main ou à l'aide d'équipements automatisés : pétrin mécanique, chambre de fermentation programmée, peseuse-diviseuse (machine découpant des morceaux de pâte de même poids), façonneuse, four.

Métier

Alimentation



© J. NUNES - APCMA 2007

✓ Qualités requises

habileté manuelle, sensibilité tactile, créativité (sens des formes et des couleurs), bonne santé physique (rythme, charges...), hygiène irréprochable, qualité du travail, rigueur, sens de l'organisation.

✓ Débouchés/ Emploi

le boulangier travaille dans un fournil, il est donc exposé à la chaleur, le plus souvent debout. Il doit savoir respecter les règles d'hygiène. Comme dans de nombreux métiers de l'alimentation, il travaille de jour comme de nuit, souvent le dimanche et les jours fériés. Ces horaires peuvent lui permettre de profiter de ses après-midi.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie
Education civique
Education physique et sportive
Langue vivante

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques (production)
Sciences appliquées
Gestion appliquée
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Boulangier
MC (Mention Complémentaire)
Boulangerie
Spécialisée

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Boulangier
Bac Pro Boulangier pâtissier
(en 3 ans)

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise)
Boulangier

CAP Pâtissier

[Niveau V]

Alimentation



© NASSER ZEBIDOUR - AFCHIA

Métier

Le pâtissier possède l'art de confectionner des gâteaux de toutes sortes et de toutes tailles, petits fours, entremets, crèmes... Il sait également préparer des pâtes sucrées et salées (pâte à choux, pâtes sablées, feuilletées, croissants...). Il travaille avec une grande variété d'ingrédients (farine, œufs, lait, arômes, colorants, liqueurs...) mais plus particulièrement le sucre avec lequel il fabrique des confiseries (nougat, caramel, dragées, bonbons...). Le pâtissier peut être un « traiteur » lorsqu'il fabrique des produits salés comme (pizzas, quiches, plats cuisinés...). Ce métier exige un sens de l'organisation développé, l'art pâtissier reposant sur le respect du temps (cuisson et refroidissement) et des recettes (proportions).

✓ Qualités requises

rigueur et précision, hygiène, organisation, sens de l'écoute et de l'observation, résistance physique, créativité, sens de l'innovation, habileté manuelle (acquérir et pratiquer les « tours de main »).

✓ Débouchés/ Emploi

il travaille seul ou en équipe, très souvent debout. Généralement, il débute son activité tôt entre 5h et 6h et travaille le samedi, dimanche et jours fériés. Il exerce en pâtisserie artisanale ou en entreprise industrielle de pâtisserie, ou en laboratoire en grande surface ou en restaurant.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Sciences appliquées
Sciences des équipements électriques
Environnement économique et juridique
Arts appliqués
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Pâtissier
CAP Chocolatier confiseur
MC (Mention Complémentaire)
Pâtisserie glacerie confiserie spécialisées
MC Cuisinier en dessert de restaurant
MC Employé traiteur
MC Art de la cuisine allégée

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet professionnel) Pâtissier
BTM (Brevet technique de maîtrise) Pâtissier
Bac Pro Boulanger pâtissier (en 3 ans)

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise) Pâtissier

CAP Cuisine

[Niveau V]

Alimentation



© CMA 33 - DROIT RÉSERVE

Le cuisinier prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et la charte qualité de l'établissement. Il participe à la confection des plats à partir de produits frais et de produits locaux, réalise et dresse des plats : hors d'œuvre, potages, plats principaux, légumes, desserts. Il surveille la cuisson, réalise des sauces et sait fabriquer également des pâtisseries. Le cuisinier vérifie les préparations et les plats (goût, qualité, présentation), organise et entretient les équipements et le matériel. Le cuisinier doit respecter des conditions d'hygiène très rigoureuses et doit veiller à la bonne conservation des aliments. Ses horaires sont précis mais varient selon le lieu de travail :

- dans la restauration artisanale, les horaires sont décalés : travail le soir, le week-end et les jours fériés.
- dans la restauration collective, les horaires sont plutôt classiques.

Métier

✓ Qualités requises

goût du travail en équipe, propreté et respect de l'hygiène, goût et créativité, résistance physique : station debout, supporter la chaleur, assumer les « coups de feu ».

✓ Débouchés/ Emploi

le cuisinier travaille le plus souvent en équipe, sous la responsabilité d'un chef de cuisine, et n'a généralement pas de contact avec la clientèle. Il doit porter un vêtement de travail et une toque. Le nombre d'emplois saisonniers étant important, le cuisinier peut être amené à changer de lieu et de région de travail. Il peut travailler dans des entreprises très variées : restaurant, restauration collective, chaînes hôtelières, collectivités (maisons de retraite, hôpitaux...), établissements scolaires et administrations.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive
Langue vivante

Enseignement Professionnel

Technologie culinaire
Travaux pratiques
Sciences appliquées
Environnement économique et juridique
Sciences des équipements électriques
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Cuisine
CAP Restaurant
MC (Mention Complémentaire) Employé
Traiteur
MC Cuisinier en dessert de restaurant
MC Art de la cuisine allégée

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel) Cuisinier
Bac Pro Restauration (en 3 ans)

CAP Restaurant

[Niveau V]

Hôtellerie



© EDM45

Métier

Le serveur ou la serveuse prépare la salle, assure le service des repas et la dessert des tables. Tout d'abord, il nettoie la salle, s'assure de la propreté de la vaisselle et sélectionne les vins. Après avoir dressé et agencé les tables, le service de la clientèle commence. Il doit savoir accueillir et renseigner les clients. Le serveur propose la carte et conseille sur le choix du vin, prend la commande et la transmet aux cuisines. Il est chargé de servir repas et boissons, et de débarrasser les plats. Il présente enfin l'addition et procède à l'encaissement. Le serveur fait le lien entre la salle et les cuisines : c'est un travail d'équipe. Il est constamment debout et se doit de disposer d'une tenue irréprochable. C'est avant tout un métier de contact qui exige un sens aigu de l'anticipation et de la gestion des imprévus.

✓ Qualités requises

résistance physique, goût et sens des relations, bonne présentation, sens de l'organisation pour un service rapide et efficace, connaissance des gestes techniques et des langues étrangères.

✓ Débouchés/ Emploi

le titulaire du CAP restaurant est appelé à exercer dans le secteur de la restauration commerciale et dans les entreprises connexes offrant un service à table, au bar et au buffet à une clientèle française ou étrangère. Les horaires et les rythmes de travail sont fonction des heures d'ouverture et de l'affluence. Il est amené à travailler en soirée ainsi que les dimanches et jours fériés. L'emploi est souvent saisonnier dans les régions touristiques et peut favoriser la mobilité.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive
Langue vivante

Enseignement Professionnel

Technologie de service
Travaux pratiques
Sciences appliquées
Sciences des équipements électriques
Environnement économique et juridique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Restaurant
CAP Services en brasserie
café
CAP Services hôteliers
MC (Mention complémentaire)
Employé barman
MC Sommelier

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Restaurant
BP Barman
BP Sommelier
Bac Pro Restauration (en
3 ans)

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien
Supérieur)
Hôtellerie restauration

CAP Coiffure

[Niveau V]

Coiffure



© Fotolia

Le coiffeur assure l'ensemble des soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure. Aux soins courants comme le shampooing, la coupe et le brushing, s'ajoutent le traitement du cuir chevelu et des cheveux. Homme ou femme de goût et de mode, le coiffeur doit avoir de l'imagination, le sens des formes, des couleurs et de l'harmonie. Il doit savoir conseiller son client dans le choix d'un style de coiffure, son entretien, voire un traitement capillaire. Les qualités relationnelles sont donc primordiales dans ce métier : il faut savoir écouter, conseiller et dialoguer avec le client. Le coiffeur doit se former aux constantes évolutions de la mode et des progrès technologiques des chercheurs et des fabricants. Il doit sans cesse approfondir les différentes techniques de travail, aussi bien que la connaissance des matières (cheveu et peau) et des produits chimiques employés. Le coiffeur titulaire du CAP travaille comme salarié dans un salon de coiffure. C'est également un commerçant qui vend des produits capillaires.

Métier

✓ Qualités requises

- Sens artistique
- Tenue et présentation professionnelle soignées, sens de l'hygiène
- Esprit d'initiative, d'organisation et de conseil
- Bonne résistance à la station debout prolongée
- Contre-indications : allergies, problèmes circulatoires...

✓ Débouchés/ Emploi

le coiffeur peut travailler dans différents types de structures : salons de coiffure, centres de beauté, hôpitaux, centres de vacances, milieu artistique (plateau de tournage, théâtre,...). Après deux ans de préparation du CAP coiffure, il est vivement conseillé de poursuivre en BP Coiffure, ce diplôme étant nécessaire pour ouvrir son propre salon.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Biologie et sciences appliquées
Connaissance des milieux du travail
Communication
Arts appliqués
Prévention Santé Environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Coiffure
CAP Perruquier posticheur

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Coiffure
BP (Brevet Professionnel)
Perruquier posticheur

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise)
Coiffure

BP Coiffure

[Niveau V]

Coiffure



© PhotoV

Métier

Spécialiste du soin du cheveu et de l'esthétique, le coiffeur doit maîtriser les techniques du métier : coupe, brushing, permanente, mise en plis, mèches, chignon, pose de postiches et les produits utilisés (shampooing, crèmes, etc...). Il coupe, traite et soigne les différentes natures de cheveux. Visagiste, le coiffeur conseille le client pour une coupe ou une couleur en tenant compte de ses envies et de sa personnalité. A son compte comme artisan, il doit prendre en charge les commandes, la comptabilité et la gestion du personnel s'il emploie des collaborateurs.

✓ Qualités requises

- Sens artistique
- Tenue et présentation professionnelle soignées, sens de l'hygiène
- Esprit d'initiative, d'organisation et de conseil
- Bonne résistance à la station debout prolongée
- Contre-indications : allergies, problèmes circulatoires...

✓ Débouchés/ Emploi

le coiffeur peut travailler dans différents types de structures : salons de coiffure, centres de beauté, hôpitaux, centre de vacances, milieu artistique (plateau de tournage, théâtre,...). Ce diplôme est nécessaire pour ouvrir son propre salon.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Expression française

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Biologie et sciences appliquées
Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité
Gestion d'entreprise
Vente- Conseil
Arts appliqués

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Coiffure
CAP Perruquier posticheur

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Coiffure
BP (Brevet Professionnel)
Perruquier posticheur

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise)
Coiffure

CAP Employé de vente spécialisé

Commerce



[Niveau V]

Pour la préparation du CAP Employé de vente, la structure d'accueil de l'apprenti va déterminer l'option préparée :

Option produits alimentaires
ou
Option produits équipements courants

Le vendeur effectue l'acte de vente (accueil, recherche des besoins, conseil, présentation du produit) et assure l'approvisionnement, la mise en rayon et l'entretien du magasin. Le métier exige un sens de l'organisation, une bonne communication, de la patience, de la courtoisie, de la bonne humeur et une présentation irréprochable.

Métier

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

• Option A : produits alimentaires

L'apprenti apprend à présenter de façon attractive des produits à conservation limitée et à connaître les techniques de préparation et de conservation propres à ces produits. Il est astreint à respecter les règles de conservation, d'hygiène et de sécurité spécifiques aux produits frais.

• Option B : produits d'équipements courants

Cette formation permet à l'apprenti d'appréhender les produits d'équipements courants en relevant leurs spécificités. Il apprend aussi à les implanter et à les présenter selon des règles spécifiques à la vente. Les deux options abordent l'accueil et la fidélisation du client. L'apprenti participe à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits.

✓ Qualités requises

qualités relationnelles (écoute, diplomatie...), sens commercial, résistance physique (station debout), sens de l'ordre et de l'organisation.

✓ Débouchés/ Emploi

Le vendeur peut travailler dans différents types d'établissements : petits ou grands magasins spécialisés, grands surfaces, supermarchés, galeries marchandes. Le vendeur travaille le samedi et certains jours fériés et effectue parfois des heures supplémentaires (fêtes, soldes...). Il peut travailler seul ou en équipe. Il est constamment debout. Une présentation irréprochable est exigée et une tenue de travail différenciée peut être fournie.

Après le CAP, il est fortement conseillé de continuer sa formation en préparant le Bac Pro Commerce, formation dispensée à l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées. Par la suite, il sera alors possible de se spécialiser, soit vers la distribution, soit vers le tourisme et l'hôtellerie, en préparant l'un des deux diplômes de Gestionnaire d'unité commerciale, formations dispensées à l'EGC et à l'IRTH de Tarbes.

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Environnement économique et juridique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Employé de vente
spécialisé, option :
- équipements courants
- produits alimentaires

CAP Employé de commerce
multispécialités

CAP Vendeur magasinier en
pièces de rechange et
équipements automobile

Niveau IV (Bac)

Bac Pro
Commerce
Bac Pro Vente

Niveau III (Bac + 2)

BCS (Brevet Consulaire Supérieur)
Gestionnaire d'unité commerciale et de
distribution ou spécialisée Tourisme-
Hôtellerie

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- Manager des Unités Commerciales
- Négociations et relation clients

DUT (Diplôme Universitaire de
Technologie) Techniques de commerciali-
sation

CAP Employé de commerce multi-spécialités

[Niveau V]

Commerce



© Phovoir

Métier

Le vendeur en magasin accueille les clients, les écoute pour connaître leurs désirs et leurs besoins. Il les guide et les conseille dans l'acte d'achat, étant amené, parfois, à présenter les différents articles et à effectuer une démonstration. Il réceptionne les marchandises livrées par les fournisseurs, déballe les colis (caisses, cartons...), puis réapprovisionne en marchandises son propre rayon. Il range, met en valeur les articles pour attirer le regard du client et l'inciter à l'achat. Le vendeur dispose des marchandises dans les rayons du magasin (facing, linéaires) après les avoir acheminées de la réserve au magasin. Il place les étiquettes indiquant la désignation et le prix sur les articles ou à proximité. Il nettoie préalablement le ou les rayons dont il est chargé et contrôle les dates limites de consommation sur les produits alimentaires. Il alimente et réapprovisionne les rayons en marchandises en respectant une procédure. Il suit les consignes d'emplacement qui lui sont données pour présenter les articles (promotions, soldes...). Il peut être amené à prendre en charge l'encaissement des marchandises, participe à la gestion des stocks et veille à éviter le vol.

✓ Qualités requises

qualités relationnelles (écoute, diplomatie...), sens commercial, résistance physique (station debout), sens de l'ordre et de l'organisation.

✓ Débouchés/ Emploi

le vendeur peut travailler dans différents types d'établissements : petits ou grands magasins spécialisés, grands surfaces, supermarchés, galeries marchandes. Le vendeur travaille le samedi et certains jours fériés et effectue parfois des heures supplémentaires (fêtes, soldes...). Une présentation irréprochable est exigée et une tenue de travail différenciée peut être fournie. Il peut travailler seul ou en équipe. Il est constamment debout. Après le CAP, il est fortement conseillé de continuer sa formation en préparant le Bac Pro Commerce formation dispensée à l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées. Par la suite, il sera alors possible de se spécialiser, soit vers la distribution, soit vers le tourisme et l'hôtellerie, en préparant l'un des deux BCS Gestionnaire d'unité commerciale, formations dispensés à l'EGC et à l'IRTH de Tarbes.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Environnement économique et juridique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Employé de vente
spécialisé, option :
- équipements courants
- produits alimentaires
CAP Employé de commerce
multi-spécialités
CAP Vendeur magasinier en
pièces de rechange et
équipements automobile

Niveau IV (Bac) Niveau III (Bac + 2)

Bac Pro
Commerce
Bac Pro Vente
BCS (Brevet Consulaire Supérieur)
Gestionnaire d'unité commerciale et de
distribution ou spécialisée Tourisme-
Hôtellerie
BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- Manager des Unités Commerciales
- Négociations et relation clients
DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
Techniques de commercialisation

BAC PRO Commerce

[Niveau IV]

L'évolution de l'appareil commercial français tendant vers davantage de technicité et de professionnalisme, fait émerger une demande de collaborateurs (commerçants ou commerciaux) de qualification intermédiaire, aux compétences élargies, disposant d'une bonne culture technique et mettant en œuvre des méthodes de travail modernes. Le titulaire du baccalauréat professionnel « commerce » est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire ou non, alimentaire ou non-alimentaire, spécialisée ou généraliste, en libre-service ou en vente assistée, afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à la demande. Après quelques années, l'employé peut devenir adjoint du responsable de petites unités commerciales.

Métier

Commerce



© Photovolt

✓ Qualités requises

- Dynamisme
- Goût du contact et de l'accueil
- Disponibilité
- Aisance relationnelle
- Rigueur et persévérance
- Sens de l'initiative et des responsabilités

✓ Débouchés/ Emploi

le titulaire du Bac Pro Commerce est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unités commerciales. Les emplois concernés reçoivent les appellations suivantes : employé(e) de commerce, employé(e) commercial(e), assistant(e) de vente, conseiller de vente, vendeur,...

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

la préparation du baccalauréat professionnel dure trois ans, mais la durée est ramenée à deux ans pour les jeunes ayant un CAP du secteur. L'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive
Deux Langues vivantes

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Education artistique
Environnement économique et juridique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Employé de vente spécialisé, option :
- équipements courants
- produits alimentaires
CAP Employé de commerce multispécialités
CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobile

Niveau IV (Bac)

Bac Pro Commerce
Bac Pro Vente

Niveau III (Bac + 2)

BCS (Brevet Consulaire Supérieur) Gestionnaire d'unité commerciale et de distribution ou spécialisée
Tourisme-Hôtellerie
BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- Manager des Unités Commerciales
- Négociations et relation clients
DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
Techniques de commercialisation

BCS Gestionnaire d'unité commerciale

Commerce



© Pivoir

[Niveau III]

Métier

Au quotidien, le Gestionnaire d'Unité Commerciale anime et gère l'activité commerciale d'un centre de profit (point de vente, rayon d'une grande et moyenne surface, service commercial d'une TPE/PME,...). Il assure la commercialisation de biens et/ ou services, veille à la gestion des flux et à la qualité du service client. Suivant le type, la taille et le secteur d'activité de l'entreprise, il est amené à manager une équipe.

✓ **Pré-requis**
titulaire d'un Bac

✓ **Qualités requises**

- Dynamisme
- Goût du contact et de l'accueil
- Disponibilité
- Aisance relationnelle
- Rigueur et persévérance
- Sens de l'initiative et des responsabilités

✓ **Débouchés/ Emploi**

le Gestionnaire d'Unité Commerciale intervient dans 3 domaines d'activités majeurs : vente commerce, gestion administrative et financière et management opérationnel. Son évolution est possible vers :

- une surface de vente (commerce de détail à la grande distribution)
- un service commercial sédentaire d'une entreprise

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenant va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers.

L'alternance est la suivante : Deux jours de formation en centre par semaine + 3 semaines complètes réparties dans l'année, en dehors des périodes de forte activité commerciale (saison, fêtes de fin d'année, soldes...).

Les enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière ci-dessous :

Enseignement Professionnel

Commercial
Gestion du personnel
Gestion et développement d'un centre de profit
Développer sa maîtrise professionnelle (conduite de projet)

■ Principaux diplômes de la profession

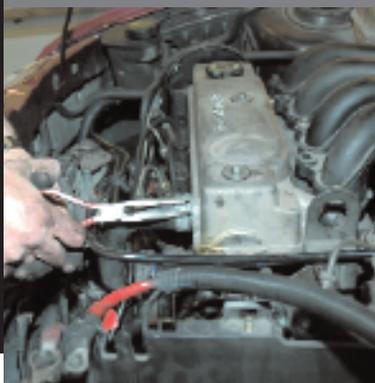
Niveau V (CAP)	Niveau IV (Bac)	Niveau III (Bac + 2)
CAP Employé de vente spécialisé, option : - équipements courants - produits alimentaires	Bac Pro Commerce Bac Pro Vente	BCS (Brevet Consulaire Supérieur) Gestionnaire d'unité commerciale et de distribution ou spécialisée Tourisme-Hôtellerie
CAP Employé de commerce multiples spécialités		BTS (Brevet de Technicien Supérieur) - Manager des Unités Commerciales - Négociations et relation clients
CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobile		DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Techniques de commercialisation

CAP Maintenance des véhicules

Option voitures particulières ou Option motocycles

[Niveau V]

Automobile



© J. JININES - APCMA 2007. 1

Passionné par les véhicules à moteur et la mécanique, le mécanicien de maintenance est chargé de l'entretien général ainsi que des réparations, dépannages, réglages et mises au point nécessaires, sur les :

- véhicules automobile, pour l'option « voitures particulières »
- motocycles, cyclomoteurs et les machines de motoculture, pour l'option « motocycles »

Ses travaux ont pour but l'entretien courant du véhicule : graissage, vidange, contrôle et vérification des principaux organes, remplacement de liquide frein, signalisation, réglages, changement d'ensembles mécaniques, pose d'accessoires... Il effectue des réparations lorsque le fonctionnement d'un véhicule pose problème : moteur, boîte de vitesses, embrayage, roues, direction, freins, suspension, équipement électrique. Le mécanicien s'efforce en premier lieu d'établir un diagnostic en détectant la panne. Il doit faire preuve d'habileté et de dextérité pour démonter et remonter pièces et moteur. Il est amené à régler le moteur et le contrôler. Il procède à des essais et teste les systèmes de sécurité. Sa responsabilité est importante : la sécurité du conducteur et des passagers dépend de la qualité de son intervention.

Les compétences techniques du mécanicien automobile ont évolué pour faire face aux nouvelles technologies. Il est de plus en plus concerné par des équipements sophistiqués comme l'injection, l'allumage, le système antiblocage des roues (ABS), l'ordinateur de bord, le GPS (navigation assistée) ou l'airbag. Le mécanicien motocycle, quant à lui, entretient avec le propriétaire de la moto une relation privilégiée : il est amené à l'accueillir, lui expliquer les travaux, lui vendre des accessoires et équipements, le conseiller.

Métier

✓ Qualités requises

sens de l'observation, soin, ordre et méthode, habileté manuelle, initiative

✓ Débouchés/ Emploi

le mécanicien peut travailler dans un centre de réparation rapide, chez un concessionnaire, dans une succursale (garage appartenant à une marque), ou chez un artisan réparateur indépendant / artisan garagiste. Il travaille généralement seul ou en petite équipe ; il suit alors les instructions d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier. Le mécanicien travaille en général dans des positions inconfortables, debout ou à genoux. Les compétences techniques du mécanicien automobile ont évolué pour faire face aux nouvelles technologies. Il est conseillé après le CAP de poursuivre sa formation à l'Ecole des Métiers en préparant en un an la MC « maintenance des systèmes embarqués de l'automobile ».

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Maintenance des véhicules
- option voitures particulières
- option motocycle
MC (Mention Complémentaire)
- Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- Maintenance des moteurs diesel et leurs équipements
CQP (Certificat de qualification professionnel) Opérateur Service Rapide (OSR)

Niveau IV (Bac)

Bac Pro (en 3 ans) maintenance des véhicules
- option voitures particulières
- option motocycles
- option véhicules de transport routier
CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Technicien Electricien Electronicien Automobile (TEEA)
CQP Opérateur Spécialiste Service Rapide (OSSR)
CQP Contrôleur Technique (CT), après un CAP et 2 ans d'expérience
CQP Technicien Confirmé Motocycles (TCM)

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Après-Vente Automobile (AVA)
BM (Brevet de Maîtrise) Réparateur Gestionnaire en Maintenance automobile

Mention Complémentaire Maintenance des systèmes embarqués

[Niveau V]

Automobile



© Provenir

Métier

Le professionnel des systèmes embarqués accueille les clients et prend en charge le contrôle, le diagnostic, la maintenance et la restitution des véhicules. Il effectue les diagnostics simples et les réglages, procède à des réinitialisations et des reconfigurations des systèmes électroniques et informatiques embarqués. Par ailleurs, ce professionnel de la haute technologie automobile est également un communicant capable de travailler en équipe, mais aussi, de faire preuve de qualités relationnelles avec une clientèle variée.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant une année, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Professionnel uniquement

Technologie	Mathématiques et sciences appliquées
Travaux pratiques	Dossier professionnel
Electricité-Electronique	

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Maintenance des véhicules automobile
- option véhicules particuliers
- option motorcycle
MC (Mention Complémentaire)
- Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- Maintenance des moteurs diesel et leurs équipements
CQP (Certificat de qualification professionnelle) Opérateur Service Rapide (OSR)

Niveau IV (Bac)

Bac Pro (en 3 ans) maintenance des véhicules
- option voitures particulières
- option motorcycles
- option véhicules de transport routier
CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Technicien Electricien Electronicien Automobile (TEEA)
CQP Opérateur Spécialiste Service Rapide (OSSR)
CQP Contrôleur Technique (CTVL), après un CAP et 2 ans d'expérience
CQP Technicien Confirmé Motocycles (TCM)

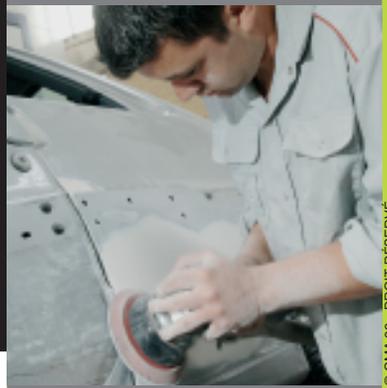
Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Après-Vente Automobile (AVA)
BM (Brevet de Maîtrise) Réparateur Gestionnaire en Maintenance automobile

CAP Réparation des carrosseries

[Niveau V]

Automobile



© CMA 33 - DROIT RÉSERVÉ

Le carrossier travaille le plus souvent sur des automobiles accidentées. Son rôle consiste à remettre en état les carrosseries endommagées. Il démonte les pièces abîmées, remplace ce qui ne peut être réparé et remet en forme la tôle froissée. Il est amené à travailler le métal comme le plastique. Les matériaux utilisés évoluent constamment, ainsi que les moyens d'assemblage, de réparation et les modes d'intervention. Il « passe le véhicule au marbre » (rectification du châssis) pour en contrôler la structure et lui restitue ses dimensions réglementaires. Outre des compétences en carrosserie telles que le démontage, le « débosselage » ou la fabrication de pièces, le carrossier réparateur doit disposer de connaissances en peinture, en électricité, voire même en électronique.

Métier

✓ **Qualités requises**
habileté manuelle, capacité d'adaptation aux évolutions techniques, sens commercial

✓ **Débouchés/ Emploi**
le carrossier travaille seul ou en équipe avec un mécanicien réparateur et un peintre carrossier. Il doit se protéger du bruit (port de casque antibruit) et contre la toxicité de certains produits comme la peinture. Il intervient dans des garages généralistes, des entreprises spécialisées en carrosserie ou dans les ateliers du réseau de constructeurs. Dans les petits ateliers, la polyvalence est recherchée, c'est pourquoi il est conseillé après ce CAP, de préparer en un an le CAP Peintre en carrosserie. Par la suite, le CQP Carrossier-Peintre permet d'acquérir les connaissances nécessaires aux évolutions de plus en plus complexes du secteur de l'automobile.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Electricité
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Peinture en carrosserie
CAP Réparation des carrosseries

Niveau IV (Bac)

CQP (certificat de Qualification Professionnelle) Carrossier Peintre
Bac Pro (en 3 ans) Réparation des carrosseries

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise) Carrossier- Peintre en carrosserie

CAP Peinture en carrosserie

[Niveau V]

Automobile



© CMA 33 - DROIT RÉSERVÉ

Métier

Il intervient le plus souvent sur des véhicules abîmés suite à un accident. Après le travail du carrossier, le peintre procède selon trois étapes : tout d'abord il prépare les surfaces, décape, ponce à sec, applique le mastic ou l'enduit ; ensuite, il ponce à l'eau, dégraisse, essuie et applique une couche anticorrosion ; enfin, il dose et prépare la peinture, crée la teinte dont il a besoin à l'aide de documents techniques et de l'outil informatique et, en cabine, applique la peinture à l'aide de pistolets. Il doit respecter le temps de prise et de séchage entre les différentes couches de peinture, porter une combinaison de protection, un masque, des lunettes, des gants et une cagoule pour se protéger des vapeurs de peinture et des solvants. Le carrossier peintre se doit de mener un travail de recherche de couleurs et, pour ce faire, il est pourvu d'une excellente vision des couleurs. La complexité et la difficulté du travail du peintre en carrosserie exigent une haute qualification. Au-delà de la technicité nécessaire liée à ce métier, le peintre automobile doit avoir le « coup de patte » permettant de réaliser des retouches invisibles. Son rôle est très important dans la réparation, de lui dépend en grande partie la réussite du travail réalisé sur le véhicule.

✓ Qualités requises

attention, soin et propreté, ordre et méthode, habileté manuelle, bonne vue (discernement des nuances).

✓ Contre-indications :

fragilité des voies respiratoires, allergie à la peinture.

✓ Débouchés/Emploi

pourvu qu'une certaine expérience professionnelle, le peintre en carrosserie peut devenir chef d'équipe ou chef d'atelier. Avec une formation complémentaire, il peut accéder à des métiers relevant d'autres secteurs : aéronautique (peintre d'avion), construction navale (émailleur, chromeur). Les entreprises exigent des professionnels hautement qualifiés, adaptés aux nouvelles techniques. C'est pourquoi il est vivement conseillé de poursuivre sa formation au-delà du CAP par la préparation du CQP Carrossier Peintre. Ce diplôme est aussi proposé à l'EDM.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Electricité
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Peinture en carrosserie
CAP Réparation des carrosseries

Niveau IV (Bac)

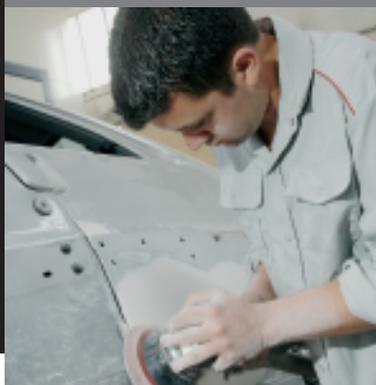
CQP (certificat de Qualification Professionnelle)
Carrossier Peintre
Bac Pro (en 3 ans)
Réparation des carrosseries

Niveau III (Bac + 2)

BM (Brevet de Maîtrise)
Carrossier- Peintre en carrosserie

CQP Carrossier Peintre

Automobile



© CMA 33 - DROIT RÉSERVE

■ CQP

Un CQP est une certification créée et délivrée par la branche des services de l'automobile, reconnue par l'ensemble des entreprises du secteur.

- Pour les – de 26 ans, le CQP se prépare en alternance, sous contrat de professionnalisation de 20 à 24 mois.

L'apprentissage est exclusivement axé sur des modules de formation pratique, pour acquérir plus de technicité et d'expertise dans un métier ou une fonction précise.

- L'obtention d'un CQP atteste de la maîtrise de compétences professionnelles propres à un métier pour lequel un besoin en personnel qualifié se fait sentir

Dans le domaine des activités techniques, le Carrossier peintre réalise l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture. L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure, et les opérations de mécanique et électricité / électronique liées aux interventions en carrosserie. Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition.

Métier

✓ Qualités requises

minutieux, rigoureux avec le sens de l'esthétique et le goût du travail manuel de qualité

✓ **Contre-indications :** fragilité des voies respiratoires, allergie à la peinture.

✓ Débouchés/Emploi

pourvu qu'une certaine expérience professionnelle, le peintre en carrosserie peut devenir chef d'équipe ou chef d'atelier. Avec une formation complémentaire, il peut accéder à des métiers relevant d'autres secteurs : aéronautique (peintre d'avion), construction navale (émailleur, chromeur). Les entreprises exigent des professionnels hautement qualifiés, adaptés aux nouvelles techniques. C'est pourquoi il est vivement conseillé de poursuivre sa formation au-delà du CAP par la préparation du CQP Carrossier Peintre. Ce diplôme est aussi proposé à l'EDM.

■ **Formation en alternance (Contrat de Professionnalisation exclusivement)** la formation dure de 20 à 24 mois, dont 903 heures en centre de formation

Modules d'enseignement

Eléments amovibles et inamovibles	Mécanique collision
Remise en forme	Trains roulants
Matériaux composites	Electricité/ Electronique embarquée
Diagnostic sur véhicules accidentés	Gestion et organisation de l'activité
Traitement de surface	Relation service
Application peinture	Tutorat
Colorimétrie	Environnement professionnel

Le CQP s'obtient par validation des modules le composant

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)	Niveau IV (Bac)	Niveau III (Bac + 2)
CAP Peinture en carrosserie	CQP (certificat de Qualification Professionnelle) Carrossier Peintre	BM (Brevet de Maîtrise) Carrossier- Peintre en carrosserie
CAP Réparation des carrosseries	Bac Pro (en 3 ans) Réparation des carrosseries	

CAP Vendeur Magasinier

en pièces de rechanges et
équipements automobiles

(Niveau V)

Automobile



© EDM45

Métier

Le vendeur en pièces de rechanges et équipements automobiles a une double compétence puisqu'il s'occupe d'un côté de la vente auprès des clients, et de l'autre de la gestion des stocks et de la distribution des produits et fournitures auprès des techniciens de l'atelier. Dans sa relation avec la clientèle, il écoute, conseille, propose des produits et des accessoires. Les pièces de rechange et accessoires représentent une ressource financière au même titre que la vente de véhicules par l'attaché commercial. Le vendeur-magasinier a donc une fonction commerciale importante dans l'entreprise. Dans sa relation avec l'atelier, il contrôle les mouvements des pièces, passe les commandes de réapprovisionnement, réceptionne, vérifie et enregistre les livraisons grâce à des logiciels spécialisés.

✓ Qualités requises

sens du contact commercial, esprit d'initiative, rigueur et méthode

✓ Débouchés/Emploi

ce vendeur travaille dans une concession ou chez un distributeur, au comptoir d'un service pièces, anime une boutique de libre-service et peut également se déplacer auprès des agents et des garagistes. Après ce CAP, il est conseillé de poursuivre en Bac Pro Commerce. Le vendeur confirmé en équipements automobiles peut alors devenir responsable de magasin ou d'une équipe de vendeurs.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dossier professionnel
Environnement économique et juridique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Niveau IV (Bac)

CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Magasinier vendeur confirmé en pièces de rechange et accessoires (MVCPPRA)
CQP (certificat de qualification professionnelle) Vendeur itinérant
Bac Pro Commerce
Bac pro Maintenance des véhicules automobiles

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Commerce
Titre VA Vendeur automobile (après un BTS)

CAP Maçon

[Niveau V]

Bâtiment



© Phovoir

Le maçon est le premier corps de métier présent sur le chantier. Il implante le bâtiment, réalise les structures porteuses : fondations, murs, poteaux, poutres, planchers hourdis... sur lesquelles vont s'appuyer la charpente et s'encastrent les portes et fenêtres. Le maçon est largement responsable de la solidité du bâtiment. Dans les constructions traditionnelles, le maçon assemble les murs des maisons individuelles en briques, pierres, parpaings, à l'aide de mortier, de la truelle et du fil à plomb. Sur des chantiers de constructions neuves ou en rénovation, il est chargé également d'appliquer l'enduit sur les murs. Dans les constructions industrielles, les murs d'immeuble sont coulés en béton dans des coffrages provisoires en armatures métalliques. La truelle, le fil à plomb, l'équerre, le niveau à bulle, la bétonnière, demeurent les outils traditionnels, mais le maçon utilise avec la même facilité les outillages plus modernes tels que le laser, les élévateurs... Le maçon doit être rigoureux et savoir lire les plans, respecter les consignes, effectuer des tracés et des repérages. Travaillant sur des chantiers souvent situés en extérieur, le maçon doit disposer d'une bonne résistance physique, bien que les conditions de travail se soient nettement améliorées avec l'évolution des techniques.

Métier

✓ Qualités requises

goût pour le travail en équipe, respect des règles de sécurité, sens de l'équilibre, sens de l'initiative, goût pour le « grand air » et résistance physique.

✓ Débouchés/ Emploi

ce métier s'exerce sur des chantiers (neuf, réhabilitation) au sein d'entreprises de construction, ... parfois en contact avec les clients. L'activité peut s'effectuer en hauteur et impliquer le port de charges. Le port d'équipements de protection (casque de chantier, chaussures de sécurité, ...) est requis. Le maçon peut, avec de l'expérience, devenir chef d'équipe. Il peut se spécialiser dans la réalisation d'enduits à la chaux par exemple. Après le CAP Maçon, il est possible de compléter sa formation en préparant un CAP Carreleur-Mosaïste en un an à l'École des Métiers des Hautes-Pyrénées.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'École des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP
- Maçon
- Constructeur en béton armé du bâtiment
- Carreleur
- Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
- Maçon
- Métiers de la pierre
Bac Pro
- Intervention sur le patrimoine bâti
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
MC (Mention complémentaire Niveau IV) Restauration du patrimoine architectural option gros-œuvre

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Bâtiment

BP Maçon

[Niveau IV]

Bâtiment



© Provoir

Métier

Le titulaire du BP maçon réalise à partir de directives, l'ensemble des travaux de son métier pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant. Il peut être assisté d'autres ouvriers en principe de qualification moindre. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés, sous contrôle de bonne fin. Sur instructions du chef d'entreprise, il assure des fonctions ponctuelles de représentation simple ayant trait à l'exécution du travail quotidien. Son activité suppose de bonnes connaissances professionnelles. Il doit faire preuve d'autonomie sur le chantier où sa hiérarchie n'est pas présente en permanence. Responsable de la bonne exécution des travaux, il est à même de prendre des initiatives quant aux modes opératoires, au choix des outils et des moyens à utiliser. Il est responsable du matériel et des matériaux.

✓ Qualités requises

goût pour le management d'équipe, qualités relationnelles, respect des règles de sécurité, sens de l'initiative, autonomie et résistance physique.

✓ Débouchés/ Emploi

le titulaire du BP maçon trouve son emploi dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, construction de bâtiments divers, travaux de maçonnerie générale, travail de la pierre. Après quelques années d'expérience, il peut évoluer dans son métier en tant que maître ouvrier. Il peut devenir chef d'équipe et accéder à l'encadrement de chantier.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques
Français

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP
- Maçon
- Constructeur en béton armé du bâtiment
- Carreleur
- Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
- Maçon
- Métiers de la pierre
Bac Pro
- Intervention sur le patrimoine bâti
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
MC (Mention complémentaire)
Restauration du patrimoine architectural option gros-œuvre

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
Bâtiment

CAP Plâtrier Plaquiste

[Niveau V]

Bâtiment



© EDM 45

Le plâtrier intervient dans différents types de travaux : rénovation, isolation, finitions intérieures, décoration etc... Mais le cœur de son métier réside dans la réalisation ou la confection des plafonds, des cloisons, des doublages et de l'isolation d'une construction (l'ensemble de l'aménagement intérieur en matière de distribution des pièces). Il enduit les surfaces avec du plâtre en poudre qu'il délaie dans de l'eau ou avec des produits secs comme les carreaux et plaques de plâtre. Il monte des cloisons directement avec des éléments préfabriqués ou bien avec des briques qu'il enduit de plâtre humide. Les plafonds peuvent être réalisés avec un enduit au plâtre ou en plaque de plâtre. Entre le gros œuvre et les finitions, le plâtrier-plaquiste pose les isolants thermiques et acoustiques (laine de verre, polystyrène...). Il met également en œuvre divers matériaux comme les cloisons alvéolaires, métalliques ou en bois. Le plâtrier participe également à la décoration : moulures, plafonds à l'ancienne, cheminées et corniches. On l'appelle alors « staffeur ornementaliste ». Il peut être amené à sculpter un matériau fabriqué à base de poudre de minéraux (plâtre, marbre...) qui imite la pierre : le stuc. Ces spécialisations offrent des débouchés dans la restauration des monuments historiques ou la décoration.

Métier

✓ Qualités requises

sens de la méthode et de l'organisation, rapidité, soin et précision, goût et sens de la décoration.

✓ Débouchés/ Emploi

les entreprises du bâtiment recherchent des plâtriers qualifiés et polyvalents. Le plâtrier peut se spécialiser comme staffeur ou stucateur. Avec de l'expérience et des bases en gestion, il peut reprendre ou créer une entreprise. Après le CAP Plâtrier Plaquiste, il est possible de compléter sa formation en préparant un Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Plâtrier plaquiste
CAP Staffeur ornementaliste
(pour la décoration)
MC (Mention Complémentaire)
Plaquiste

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Plâtrerie et plaque
Bac Pro Aménagement et finition
du bâtiment
BMA (Brevet des Métiers d'Art)
Volumes : staff et matériaux
associés

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
Aménagement finition

CAP Menuisier Fabricant

[Niveau V]

Bâtiment



© NASSER ZEBIDOUR - AFCHA

Métier

Le « menuisier-fabricant » réalise des ouvrages en bois ou en matériaux dérivés. Il fabrique principalement des menuiseries intérieures et extérieures (fenêtres, volets, portes, cloisons, placards, escaliers, parquets...) ou encore des ouvrages d'agencement et de mobiliers (comptoir, présentoir, mobilier...). Il aménage l'intérieur de logements, de bureaux, de magasins. Son lieu d'intervention est l'atelier de fabrication. Il peut être amené parfois à installer sur chantiers des mobiliers d'agencement.

En répondant aux attentes de ses clients par des propositions techniques et esthétiques le menuisier-fabricant fournit une prestation « sur mesure ». Ce métier exige une grande rigueur : il convient de choisir et de traiter le bois avec soin, de mesurer exactement les cotes (sur plan ou sur taille réelle), de tracer, découper, ajuster, poncer précisément pour des assemblages et des poses durables. Le menuisier utilise un outillage traditionnel (scie, perceuse, raboteuse, ponceuse), mais également des machines modernes à commandes numériques.

✓ Qualités requises

soin, précision, minutie, habileté, goût pour le calcul, sens de l'organisation et de la représentation géométrique, bon contact et goût des relations commerciales, sens artistique

✓ Débouchés/ Emploi

près de 90 % des jeunes menuisiers sont embauchés par des entreprises artisanales. Ces dernières travaillent essentiellement pour la réhabilitation, la rénovation et l'agencement. Les menuisiers expérimentés peuvent se spécialiser dans la décoration, l'agencement de cuisines ou de bateaux, et créer ou reprendre une entreprise. Des connaissances en gestion sont alors indispensables. Les entreprises de construction recherchent aussi des jeunes menuisiers qualifiés à qui elles offrent des perspectives d'évolution. Après quelques années de pratique, ceux qui possèdent le sens du contact et des facultés d'organisation peuvent devenir chefs d'équipe, puis contre-maîtres. A la suite de ce CAP, il est possible de préparer le CAP Menuisier Installateur sur une année supplémentaire.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie- Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Menuisier fabricant
CAP Menuisier installateur
CAP Ebéniste
CAP Arts du bois
CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre, matériaux de synthèse
MC (Mention Complémentaire) Parqueteur

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel) Menuisier
BT (Brevet de technicien) Agencement
Bac Pro
- Technicien menuisier agenceur
- Technicien constructeur bois
- Ouvrages du bâtiment en aluminium, verre, matériaux de synthèse
- Artisanat et métiers d'art option ébénisterie

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- Système constructif bois et habitat

CAP Menuisier Installateur

[Niveau V]

Bâtiment



© NASSER ZEBIDOUR - AFQMA

Le menuisier installateur intervient dans la mise en œuvre sur chantier d'ouvrages de menuiserie et d'agencement en bois, mais aussi en plastique, aluminium, matériaux composites.

Cependant, en raison de l'expansion des préfabriqués, le menuisier pose de plus en plus souvent des éléments produits en série par la grande distribution, qu'il s'agisse de portes, de fenêtres, de lambris... Il est de plus en plus sollicité pour des travaux d'isolation, d'insonorisation et d'étanchéité.

Métier

✓ Qualités requises

soin, précision, minutie, habileté, goût pour le calcul, sens de l'organisation et de la représentation géométrique, bon contact et goût des relations commerciales, sens artistique.

✓ Débouchés/ Emploi

après quelques années de pratique, ceux qui possèdent le sens du contact et des facultés d'organisation peuvent devenir chefs d'équipe, puis contremaîtres. A la suite de ce CAP, il est possible de préparer le CAP Menuisier-Fabricant sur une année supplémentaire.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Menuisier fabricant
CAP Menuisier installateur
CAP Ebéniste
CAP Arts du bois
CAP Constructeur
d'ouvrages du bâtiment
en aluminium, verre,
matériaux de synthèse
MC (Mention
Complémentaire)
Parqueteur

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Menuisier
BT (Brevet de technicien)
Agencement
Bac Pro
- Technicien menuisier agencier
- Technicien constructeur bois
- Ouvrages du bâtiment en
aluminium, verre, matériaux de
synthèse
- Artisanat et métiers d'art option
ébénisterie

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien
Supérieur)
- Système constructif bois
et habitat

CAP Charpentier Bois

[Niveau V]

Bâtiment



© CMA 54 - DROIT RÉSERVÉ

Métier

Le charpentier et le constructeur bois réalisent et posent des ossatures bois. Ces métiers, tous deux très physiques, se différencient toutefois dans leur mise en oeuvre. En effet, le charpentier bois effectue le travail « traditionnel » du charpentier, tandis que le constructeur bois opère sur des chantiers à dominante pose. Le charpentier, pour sa part, réalise la charpente de A à Z sur tous types de chantier, neuf ou de rénovation. En atelier, à partir des plans fournis par l'architecte ou le dessinateur, il dessine les épures, c'est-à-dire les éléments de l'ouvrage en grandeur réelle. Il sait donc lire les plans, tracer les pièces et les façonner à l'aide d'outils ou de machines. Il les assemble, les hisse et les pose.

✓ Qualités requises

goût du travail en équipe et au grand air, respect des règles de sécurité, aptitudes pour le calcul, le dessin, la géométrie, capacité à visualiser dans l'espace et en perspective, sens de l'équilibre (ne pas avoir le vertige), résistance physique et rigueur.

✓ Débouchés/ Emploi

la demande concernant les constructions écologiques est de plus en plus importante.

L'évolution des techniques du fait des procédés de charpentes légères, transforment les métiers et des spécialités naissent : charpentier d'atelier traceur, charpentier escalier, charpentier levageur,...

Le titulaire du CAP charpentier peut préparer le CAP Couvreur ou le CAP Menuisier Fabricant ou le CAP Constructeur Bois en un an .

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Charpentier bois
CAP Constructeur bois
CAP Charpentier de marine

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
- Charpentier
- Charpentier de marine
Bac Pro :
- Technicien constructeur bois
- Intervention sur le patrimoine bâti

Bac Technologique :
Sciences et Technologies Industrielles,
spécialité Génie mécanique, option
Bois et matériaux associés

Niveau III (Bac + 2)

BTS :
- Charpente couverture
- Système constructif bois et habitat
- Technico-commercial, option bois et dérivés

CAP Constructeur Bois

[Niveau V]

Bâtiment



© CMA 54 - DROIT RÉSERVE

Le charpentier et le constructeur bois réalisent et posent des ossatures bois. Ces métiers, tous deux très physiques, se différencient toutefois dans leur mise en œuvre. Le constructeur bois intervient principalement sur des chantiers de constructions neuves et moins fréquemment en atelier. Il assemble des ossatures (panneaux, poutres, planches,...) et met en œuvre des éléments préfabriqués sur chantier. Il prépare et pose des charpentes réalisées en série, charpente à fermettes, structure à ossature bois, maison bois.

Métier

✓ Qualités requises

goût du travail en équipe et au grand air, respect des règles de sécurité, aptitudes pour le calcul, le dessin, la géométrie, capacité à visualiser dans l'espace et en perspective, sens de l'équilibre (ne pas avoir le vertige), résistance physique et rigueur.

✓ Débouchés/ Emploi

la demande concernant les constructions écologiques est de plus en plus importante. Bien qu'il s'agisse d'un métier nécessitant une bonne résistance physique, les conditions de travail s'améliorent constamment du fait de l'évolution des techniques. Le titulaire du CAP Constructeur Bois peut préparer le CAP Couvreur ou le CAP Menuisier Fabricant ou le CAP Charpentier Bois en un an supplémentaire.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Charpentier bois
CAP Constructeur bois
CAP Charpentier de marine

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
- Charpentier
- Charpentier de marine
Bac Pro :
- Technicien constructeur bois
- Intervention sur le patrimoine bâti
Bac Technologique :
Sciences et Technologies Industrielles,
spécialité Génie mécanique, option
Bois et matériaux associés

Niveau III (Bac + 2)

BTS :
- Charpente couverture
- Système constructif bois et habitat
- Technico-commercial, option bois et dérivés

CAP Couvreur

(Niveau V)

Bâtiment



© NASSER ZEBIDOUR - APCMA

Métier

Le couvreur réalise ou répare les toitures et intervient après la mise en place de la charpente. Il monte des échafaudages et, à partir d'un plan, il prépare la surface à couvrir et dépose le matériau de couverture. Il doit calculer au centimètre près la position des matériaux mis en oeuvre en fonction de la pente du toit. Ce métier nécessite de bonnes connaissances en géométrie, métré et en dessin pour pouvoir tracer des plans, calculer la hauteur de recouvrement des tuiles, déterminer le nombre de rangées... Il existe une diversité de matériaux et de procédés pour mettre hors d'eau une charpente : tuile, ardoise, chaume, métaux, toit pointu, arrondi ou plat. Les techniques sont différentes en fonction du type de chantier : le couvreur ne réalise pas le même ouvrage sur un entrepôt, une église, une maison individuelle ou un immeuble... Outre la pose des éléments de couverture, le couvreur, qui est aussi zingueur, installe des lucarnes, des gouttières, des chéneaux. Il doit maîtriser le soudage du zinc pour assurer l'étanchéité des toitures ainsi que l'isolation thermique. La sécurité est de toute importance dans ce métier où le couvreur passe la plupart de son temps en hauteur. Le port du casque et du harnais sont obligatoires selon les situations de travail.

✓ Qualités requises

- Goût du travail en équipe et en extérieur
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités (respect des règles de sécurité)
- Calme, méthode, précision et habileté manuelle
- Sens de l'équilibre et bonne condition physique
- Capacité de représentation dans l'espace

✓ Débouchés/ Emploi

accroupi et agenouillé, le couvreur travaille toujours dehors, par tous les temps, été comme hiver. Encordé et harnaché, tel un alpiniste pour éviter la chute, il opère à des hauteurs parfois vertigineuses et dans des positions souvent inconfortables. Dans ce métier, le risque d'accident est réel. Le couvreur peut se spécialiser et devenir ardoisier, zingueur, tuilier ou spécialiste en monuments historiques. Opter pour la double compétence est un choix judicieux ainsi le titulaire du CAP Couvreur peut préparer le CAP Charpentier Bois ou le CAP Constructeur Bois en un an supplémentaire.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Couvreur
CAP Charpentier bois
CAP Constructeur bois
MC (Mention Complémentaire) Zingueur

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel) Couvreur

Niveau III (Bac + 2)

BTS Enveloppe du bâtiment : façades, étanchéité
BTS Charpente couverture
BM (Brevet de Maîtrise) Couvreur Zingueur

CAP Carreleur Mosaïste

[Niveau V]

Bâtiment



© EDM45

Le carreleur-mosaïste intervient sur le chantier lorsque la plâtrerie est terminée. Il coordonne son travail avec le plombier chauffagiste, l'électricien ou le peintre. Il pose des carreaux, des dalles, des mosaïques, au sol et sur les murs. Seul ou en équipe, il travaille la plupart du temps à l'intérieur des bâtiments, dans les pièces à vivre (séjours, cuisines, salles de bains...). A l'extérieur, il réalise notamment des terrasses, des dallages (piscines, dallages de jardin, allées...). C'est un professionnel rigoureux et très précis.

Qu'il réalise un ouvrage neuf ou une rénovation, le carreleur-mosaïste doit avoir de bonnes notions de maçonnerie. Il doit savoir « tirer » une chape, « dresser » des murs ou des cloisons sur lesquels seront appliqués les matériaux. Ces matériaux sont de nature, de dimensions et de formes très diverses : grés émaillé, grés cérame, faïence, ardoise, marbre, terre cuite, pâte de verre, pierre naturelle... Les poses sont réalisées au mortier ou à la colle. Pour être un bon professionnel, il faut savoir allier à la fois une grande technicité, le sens de l'esthétique et une bonne connaissance des matériaux et procédés. Dans le cadre de rénovations d'ouvrages relevant du patrimoine historique, il retrouve des techniques anciennes de préparation des supports et fixations.

Métier

✓ Qualités requises

rigueur, soin et précision, goût pour le calcul et le dessin, bon contact (guider et conseiller les clients dans leurs achats), esprit créatif, sens du décor.

✓ Débouchés/ Emploi

le carreleur mosaïste intervient sur les façades, dans les salles de bains, les cuisines, les piscines. Il arrive sur le chantier, une fois le gros œuvre terminé. Il réalise son ouvrage d'après les consignes et coordonne son travail avec celui des autres ouvriers. Il œuvre le plus souvent seul à l'intérieur des bâtiments, mais il lui arrive de travailler en extérieur. Cet artisan se fait artiste quand il démontre sa créativité dans des ouvrages de décoration. Après le CAP Carreleur-mosaïste, il est possible de compléter sa formation en préparant un Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Carreleur-mosaïste

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Carrelage-mosaïque
Bac Pro Aménagement et
 finition du bâtiment

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien
 Supérieur) Aménagement
 finition
DMA (Diplôme des Métiers
 d'Art) Décor architectural
 option décor du mur

CAP Peintre Applicateur de revêtements

Bâtiment



© Photoair

[Niveau V]

Métier

Le «peintre, applicateur de revêtements» recouvre les matériaux bruts de construction dans un but décoratif, d'hygiène et de protection contre les facteurs de dégradation (air, eau, poussières). Il habille les murs et les plafonds des maisons d'habitation, immeubles, magasins ou bureaux. Il se doit de travailler avec soin, notamment dans la préparation des supports, et d'avoir le sens de l'harmonie des couleurs. Il intervient à la suite de tous les corps de métier. Le peintre sait utiliser les outils et les produits traditionnels (chaux, patines...). Il utilise aussi des peintures préparées industriellement et des outils qui permettent une gamme de rendus très large (paillettes, gouttelettes...). Polyvalent, il est amené à poser différents matériaux comme le papier peint, les textiles muraux, la moquette...

Le « peintre, applicateur de revêtements » s'adapte aux différents chantiers (neufs ou rénovation) et à la nature des surfaces (bois, béton, plâtre, métal...). Il procède à des travaux de préparation lorsqu'il s'agit de supports anciens (rebouchage de fissures, ponçage...). Son activité s'étend au vitrage de menuiseries intérieures (décoration) et extérieures (isolation). Ce professionnel sait faire preuve de patience, d'habileté et de respect des consignes de sécurité. En effet, il doit savoir travailler en hauteur sur les échafaudages et manipuler avec précaution les produits qu'il emploie.

✓ Qualités requises

sens de la décoration et de l'harmonie des couleurs, bon contact et sens du relationnel (être attentif à la demande du client), sûreté de la main et de l'œil, goût du dessin et du calcul, soin, précision, logique.

✓ Débouchés/ Emploi

le peintre en bâtiment peut devenir, également, solier-moquetiste. Il peut, avec de l'expérience et une formation complémentaire, devenir technicien de chantier en peinture ou peintre en décoration. Il est possible de poursuivre sa formation à l'Ecole des Métiers, en un an, par la préparation du Certificat de Compétences peinture-Décoration. Mais aussi en préparant le Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP
- Peintre, applicateur de revêtements
- Solier moquetiste
Certificat de Compétences Peinture Décoration
MC (Mention complémentaire) Peinture décoration

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
- Peinture revêtements
Bac Pro
- Aménagement et finition du bâtiment
- Artisanat et métiers d'art
option communication graphique

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet Technicien Supérieur)
- Aménagement finition
- Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité

BAC PRO Aménagement et Finitions du Bâtiment

Bâtiment



© Phocéa

[Niveau IV]

Ses fonctions portent sur la réalisation et la conduite des travaux. Il veille notamment à la continuité du chantier et au respect des délais. Sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du conducteur de travaux, il mène son intervention en s'appuyant sur les études techniques réalisées par l'entreprise. Il a également pour mission d'encadrer et d'animer une équipe de quatre ou cinq personnes.

Métier

✓ Pré-requis titulaires d'un des diplômes suivants :

- CAP Peintre applicateur de revêtements
- CAP Plâtrier plaquiste
- CAP Carreleur mosaïste
- CAP solier moquettiste

✓ Qualités requises

rigueur, soin et précision, goût pour le calcul et le dessin, bon contact (guider et conseiller les clients dans leurs achats), esprit créatif, sens du décor.

✓ Débouchés/ Emploi

le titulaire de ce bac pro intervient sur des chantiers, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation de bâtiments, pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), la pose de revêtements (murs, sols) et l'application de produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur (plâtre, peinture...).

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie-
Education physique et sportive
Langue vivante

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Economie gestion
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP
- Peintre, applicateur de revêtements
- Plâtrier plaquiste
- Carreleur mosaïste
- Solier moquettiste
Certificat de Compétences
Peinture Décoration
MC (Mention complémentaire) Peinture décoration

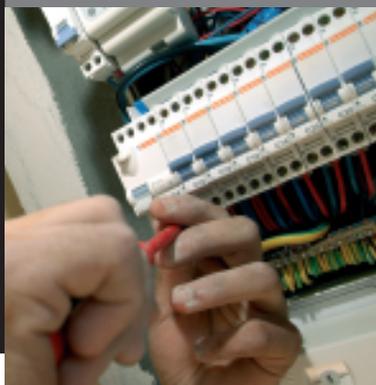
Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
- Peinture revêtements
Bac Pro
- Aménagement et finition du bâtiment
- Artisanat et métiers d'art option communication graphique

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet Technicien Supérieur)
- Aménagement finition
- Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité
- Etude et économie de la construction

CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques (PRO ELEC)



© Phovoir

[Niveau V]

Métier

L'électricien installateur commence par étudier les plans et les schémas qui lui sont utiles pour la pose des câbles. Il repère ensuite sur le chantier le futur emplacement des disjoncteurs, tableaux ou armoires électriques. Il vérifie enfin qu'il dispose bien des fournitures et outillages nécessaires à l'installation. L'électricien peut alors installer les canalisations et les supports, poser le réseau de câbles, implanter les divers matériels (interrupteurs, prises de courant, appareils de chauffage) et effectuer les raccordements nécessaires. Une fois ces travaux achevés, il procède à une série de tests pour vérifier que l'installation est bien conforme aux plans et schémas fournis dès le départ. Il participe à la mise en service en présence du client et du chef de chantier. Selon les chantiers, l'électricien peut assurer le câblage des liaisons informatiques ou de la téléphonie, installer et régler la vidéosurveillance, les systèmes d'alarme, la gestion du chauffage et de la climatisation

✓ Qualités requises

goût pour le calcul et la physique, méthode, sens de l'initiative et de l'organisation, rigueur et application, respect des normes et des consignes de sécurité, adaptabilité.

✓ Débouchés/ Emploi

l'électricien installateur travaille sur des chantiers de construction ou de rénovation. Le plus souvent, il se déplace d'un chantier à l'autre. Il fait en général partie d'une équipe orchestrée par un chef d'équipe et un chef de chantier. Il doit coordonner ses activités avec tous les autres corps de métier (maçons, plâtriers, chauffagistes...) pour assurer le bon déroulement des travaux. Cette coordination est essentielle sur les très gros chantiers comme les immeubles de bureau ou les centres commerciaux, par exemple.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Pro Elec

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Installations et équipements
électriques
Bac Pro Electrotechnique, énergie,
équipements communicants
BTM Installateur en équipements
électriques

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de Technicien
Supérieur)
Electrotechnique -
domotique

CAP Installateur Sanitaire

[Niveau V]

Bâtiment



© CMA 33 - DROIT RÉSERVÉ

Le plombier travaille dans l'installation sanitaire (eau). Dans les constructions neuves, il intervient en deux temps : dans le gros œuvre pour préparer les canalisations d'arrivée et de sortie, dans le second-œuvre pour la distribution intérieure et l'installation des équipements sanitaires. Le plombier calcule les volumes et les débits, puis il dessine le réseau des canalisations qu'il va mettre en place. Il prépare les tuyauteries avec soin : il les cintre, les coupe et les assemble en circuits. Il utilise des outils spécifiques tels que le chalumeau et des appareils de mesure électroniques. Quelles soient en cuivre, en fonte, en acier, en inox, en matériaux de synthèse ou en matières plastiques, les canalisations sont toujours agencées judicieusement dans le respect des normes de sécurité pour un fonctionnement régulier et fiable. Il assure également la mise en service, l'entretien et les réparations de toutes ces installations. Des capacités relationnelles sont vivement appréciées car il s'agit d'un professionnel qui est amené à travailler dans le cadre d'interventions de dépannage au domicile des particuliers.

Métier

✓ Qualités requises

goût pour le calcul, sens de l'observation, méthode, précision, rigueur, esprit logique et sens de l'organisation.

✓ Débouchés/ Emploi

entre la rénovation de la plomberie des bâtiments anciens et l'installation dans les nouvelles constructions, les chantiers ne manquent pas. La demande des entreprises est d'autant plus pressante qu'elles ont du mal à trouver du personnel qualifié. Les candidats qui se présentent avec une double compétence (plombier-chauffagiste, plombier-couvreur ou plombier-zingueur) sont particulièrement appréciés. Le titulaire de ce CAP, peut poursuivre ses études en intégrant le CAP Installateur Thermique ou le CAP Couvreur sur une année supplémentaire.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Installateur
sanitaire
CAP Installateur
thermique
MC (Mention
Complémentaire)
Maintenance en
équipement thermique
individuel

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel)
Equipements sanitaires
BP Monteur en installations de
génie climatique
Bac Pro Technicien de
maintenance des systèmes
énergétiques et climatiques
Bac Pro Technicien en
installation des systèmes
énergétiques et climatiques

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de technicien
supérieur)
Fluides, énergies environ-
nements, option A génie
sanitaire thermique

CAP Installateur Thermique

[Niveau V]

Bâtiment



© CMA 33 - DROIT RÉSERVE

Métier

À partir de plans des locaux à équiper, le monteur en installations thermiques et climatiques réalise les tracés indiquant l'emplacement des divers appareils et le passage des tuyauteries. Avant d'arriver sur le chantier, il doit réfléchir à la manière dont il va raccorder une chaudière aux radiateurs, aux outils qu'il va utiliser et aux commandes de fournitures et de pièces détachées qu'il doit effectuer. Le monteur scelle les supports, fixe la chaudière et les radiateurs, ou la centrale de climatisation et les diffuseurs d'air climatisé. Armé d'un chalumeau, il effectue toutes les soudures. Il pose le réseau de canalisations et le raccorde aux équipements déjà en place. Une fois l'installation achevée, le monteur s'assure de son bon fonctionnement, de sa conformité aux normes de sécurité, et procède aux derniers réglages. Enfin, il explique au client comment fonctionne l'installation.

✓ Qualités requises

goût pour le calcul, sens de l'observation, méthode, précision, rigueur, esprit logique et sens de l'organisation.

✓ Débouchés/ Emploi

les besoins en chauffage et climatisation, la nécessité de faire des économies d'énergie et les préoccupations écologiques font du monteur en installations thermiques et climatiques un interlocuteur indispensable, tant pour les particuliers que pour les entreprises, les commerces ou les hôpitaux. Les candidats qui se présentent avec une double compétence (plombier-chauffagiste) sont particulièrement appréciés. Le titulaire de ce CAP, peut poursuivre ses études en intégrant le CAP Installateur Sanitaire sur une année supplémentaire.

■ **Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)** durant deux années, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Général

Mathématiques-Sciences
Français- Histoire Géographie -
Education civique
Education physique et sportive

Enseignement Professionnel

Technologie
Travaux pratiques
Dessin technique
Prévention santé environnement

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Installateur sanitaire
CAP Installateur thermique
MC (Mention Complémentaire)
Maintenance en équipement thermique individuel

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel) Equipements sanitaires
BP Monteur en installations de génie climatique
Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de technicien supérieur)
Fluides, énergies environnements, option A génie sanitaire thermique

MC Maintenance en Equipement Thermique Individuel (METI)

[Niveau V]

Bâtiment



© CMA 33 - DROIT RESERVE

Le titulaire de cette mention complémentaire est un professionnel chargé de la mise en service et de la maintenance préventive et corrective des installations et des appareils de production de chaleur, dans les secteurs des équipements thermiques, domestiques et petits bâtiments fonctionnels. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'installer, entretenir et réparer, chez l'utilisateur ou en atelier, des appareils de chauffage et de production d'eau chaude. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour gérer des stocks, établir des diagnostics, rédiger des devis, conseiller des clients.

Métier

✓ Pré-requis

être titulaire du CAP ou BEP ou Bac Pro :

- Installation sanitaire
- Installation thermique
- Electrotechnique
- Froid climatisation

✓ Débouchés/ Emploi

une carrière évolutive, car le monteur en installations thermiques et climatiques débute en tant qu'ouvrier qualifié. Il peut évoluer en se formant sur le tas ou en passant un BP (brevet professionnel). Après quelques années de pratique, il est possible de devenir chef d'équipe ou responsable de chantier. Ou encore de s'installer à son compte comme artisan. En acquérant des connaissances complémentaires en électronique et régulation, il peut même accéder au poste de technicien de maintenance en génie climatique.

■ Formation en alternance (Contrat d'Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation)

durant une année, l'apprenti ou le stagiaire de la formation professionnelle va partager son temps de formation entre l'entreprise avec laquelle il a signé un Contrat d'Apprentissage ou un Contrat de Professionnalisation et l'Ecole des Métiers. La semaine en centre de formation équivaut à 35H d'enseignement, rémunérée par l'employeur. Ces enseignements viennent compléter la formation pratique dispensée par le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise. Ils se répartissent de la manière suivante :

Enseignement Professionnel uniquement

Technologie fluide énergie	Travaux pratiques
Electricité-Electrotechnique	Sciences appliquées
Froid climatisation	Relation client/ communication

■ Principaux diplômes de la profession

Niveau V (CAP)

CAP Installateur sanitaire
CAP Installateur thermique
MC (Mention Complémentaire) Maintenance en équipement thermique individuel

Niveau IV (Bac)

BP (Brevet Professionnel) Equipements sanitaires
BP Monteur en installations de génie climatique
Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Niveau III (Bac + 2)

BTS (Brevet de technicien supérieur)
Fluides, énergies environnements, option A génie sanitaire thermique

ADMINISTRATION-SERVICES		
• LE GRAND TARBES	2 ^{ème} Couv	
• VEOLIA (CAMPUS)	2 ^{ème} Couv	
• VILLE DE TARBES	I	
ALIMENTATION		
• INTERMARCHÉ	V	
• SARL IMPORT 65	VI	
• CARRE FERMIER	IX	
AMENAGEMENT ET MOBILIER DE BUREAU – CLOISONNEMENT		
• ESPACES & VOLUMES	III	
ARCHITECTURE		
• COFaDYS	IV	
ASCENSEUR		
• PYRENEES ASCENSEURS	IX	
AUTO-ECOLE		
• AUTO – ECOLE L'ECOLE DE LA ROUTE	III	
• BER AUTO-ECOLE	VII	
AUTOMOBILE		
• SOPRAMA AUTOMOBILES	2 ^{ème} Couv	
• GARAGE FONTAN	I	
• GARAGE LABORIE	I	
• GARAGE CARNOT	II	
• CARROSSERIE AD	III	
• CARROSSERIE SEGHIRI	IV	
• PIECE AUTO 65	V	
• SN VERDY ELECTRO DIESEL	V	
• GARAGE ROUMIGUIER	VI	
• GARAGE SOUCAZE	VI	
• GARAGE LALOUBERE	VII	
• GARAGE MORLIERE	VII	
• GARAGE AD	VIII	
• GARAGE DE SOUM	VIII	
• CARROUSSERIE SOUSSENS	IX	
• GARAGE CORNU	IX	
• GARAGE 2 SOUZA	IX	
• OBJECTIF AUTO	IX	
BAR – BRASSERIE PIZZERIA – RESTAURANT		
• PLANCHA	II	
• L'AILE ET LA CUISSE	II	
• LE DON CAMILLO	III	
• LE TEMPO	III	
• LE FRANÇAIS	III	
• ATOMIC	IV	
• LA BELLE EPOQUE	V	
• LE PATIO	VI	
• LE BISTRO DES HALLES	VIII	
• LE TIVOLI	IX	
BATIMENT – TRAVAUX PUBLIC GENIE CIVIL		
• GALLECO	3 ^{ème} Couv	
• JDC	IX	
BOUCHERIE – CHARCUTERIE –TRAITEUR		
• THIERRY MANSE	VII	
• POMES TRAITEUR	VIII	
BOULANGERIE – PATISSERIE		
• BOULANGERIE DU MOULIN	III	
• LA MAISON DU TOURTEAU	IV	
• DUPONT F.	IV	
• E.M MUR	V	
• LISENA	VI	
• MAISON MEHEUST	VII	
• THEO	VII	
• AU FOURNIL PYRENEEN	VIII	
• LE MOULIN DE DON QUICHOTTE	VIII	
CHARPENTE – COUVERTURE MENUISERIE – ZINGUERIE		
• LARROSE DIDIER	3 ^{ème} Couv	
• EFFICASS SMP	I	
• PUJOLLE	IX	
CHAUFFAGE – PLOMBERIE SANITAIRE – CLIMATISATION ENERGIE RENOUVELABLE		
• LAURENTIN	3 ^{ème} Couv	
• SAGES	I	
• VIGNAU – LAMETTE	II	
• ETS BEGARIES	VIII	
• ETS DUARTE	VIII	
COIFFURE		
• DS COIFF	III	
• NINE COIFFEUR	VI	
• CARINE COIFFURE	VII	
• DUO COIFFURE	VII	
• DAMIEN ARANO	VIII	
CONTRÔLE AUTOMOBILE		
• AUTO SECURITAS	II	
CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION METALLIQUES		
• DUTREY BRs	IV	
• MARMER	IX	
DECORATION – CARRELAGE		
• TENDANCES QUARTZ	V	
• PASCAL CAUSSADE	IX	
DEPANNAGE ET ENTRETIEN D'APPAREIL A GAZ		
• SAV – GAZ	III	
ELECTRICITE AUTOMOBILE		
• ELECTRIC SERVICE	IV	
ELECTRICITE – PLOMBERIE – MACONNERIE		
• SEE RIBEIRO	VIII	
ENTRETIEN – MAINTENANCE		
• SMECSO	II	
FENETRES – MENUISERIE ALUMINIUM – BOIS – PVC – VOLETS		
• FABRIC'SSTORE	I	
• PYRENEES MENUISERIES	IV	
• MIROITERIE FERESIN	V	
FORMATION PROFESSIONNELLE INTERIM		
• BIGORRE INTERIM INSERTION	I	
• SOREF FORMATIONS	VI	
HOTEL		
• HOTEL BELLEVUE PYRENEES	IV	
• LA CHAUMIERE DU BOIS	V	
• BEAUSEJOUR	VIII	
LITERIE		
• DESTOCK LITERIE	X	
LOISIRS		
• BOWLING DES OURS PYRENEENS	III	
• LASER QUEST	III	
• CASINO DE BAGNERES DE BIGORRE	VII	
MACONNERIE – CHARPENTE -CLOTURE		
• SARL PIRES ET ASSOCIES	VI	
MATERIEL ET ACCESSOIRE (COIFFURE ET ESTHETIQUE)		
• BOY DIFFUSION	3 ^{ème} Couv	
MOTO – CYCLO – QUAD		
• SUPERBIKE 65	VI	
PEINTURE – PAPIERS PEINTS REVETEMENTS DE SOL		
• JAMMET	I	
RESTAURATION RAPIDE SALON DE THE		
• LES DELICES DU FOURNIL	II	
REPARATION ET ENTRETIEN		
• KENNEDY DIESEL	II	
TABAC PRESSE		
• TABAC PRESSE DES 2 PONTS	VII	
TOILETTAGE		
• ALLO DOG	VI	
PUERICULTURE		
• ENJOY BABY	V	
VETEMENTS PROFESSIONNELS		
• PELLET	I	
• GM - PRO	II	

TARBES.fr
LE SITE DE LA VILLE DE TARBES

Restez connectés !

ALERTE SMS
Evénements - Culture - Travaux
Vie municipale - Quartiers...

Gratuit !
inscription sur tarbes.fr

ville tarbes 2014

TARBES

GARAGE LABORIE
MECANIQUE TOUTES MARQUES/
CARROSSERIE

MR LABORIE-FULCHIC CEDRIC

49 RUE DU IV
SEPTEMBRE
65000 TARBES

05.62.34.92.92

MAÇONNERIE • ETANCHÉITÉ
CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE

**EFFICASS
SMP**

12, bd Renaudet - 65000 TARBES
☎ 05 62 53 13 93
Fax : 05 62 53 13 94
Site : www.efficass-smp.com

ETUDE
CONSEILS
ET DEVIS
GRATUITS

sarl Garage FONTAN
Agent RENAULT

Réparations toutes marques - Vente véhicules neufs & occasion

12 rue Achille Jubinal 65000 TARBES
Tél. 05 62 36 32 85 - Fax 05 62 37 59 95

L'intérim à votre service

Bigorre Intérim Insertion

Votre entreprise de travail temporaire d'insertion
des Hautes-Pyrénées

Rue Jean Loup Chrétien - Zone Kennedy - 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 12 93 - Fax 05 62 93 12 94
mail : contact@bigorreinteriminsertion.com
www.bigorreinteriminsertion.com

SAGÉS

CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION

Centre Kennedy 65000 Tarbes
Tél. 05 62 34 96 00
Email : sagessarl@wanadoo.fr

Jammet
encadrement
Fourcade

PEINTURE
VITRERIE
PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS MURS & SOLS
TRAVAUX APRES SINISTRE

☎ 05 62 93 16 19
Fax 05 62 93 27 05

Siège social : 77, rue François Marqués 65000 TARBES
e-mail : ste.njammet@orange.fr

PELLET

Le spécialiste de la blouse
et du vêtement professionnel

Place du Foirail
65000 TARBES

1.pelletdematres@orange.fr
www.confection-pellet.com

Tel./Fax
05 62 93 15 57
06 78 76 37 60

FABRIC' STORE

STORES Intérieurs
Extérieurs

VOLETS ROULANTS - MENUISERIES
RIDEAUX et GRILLES MÉTALLIQUES

Siège social : 77, rue François Marqués 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 16 19
e-mail : fabric-store@orange.fr

SMECSO

ENTRETIEN, MAINTENANCE, DEPANNAGE,
REPLACEMENT CHAUDIERES GAZ - FIOUL - PAC

3 rue Neil Armstrong
Z.A.C. Kennedy
65 000 TARBES

tél: 05 62 44 37 35

e-Mail : contact.tarbes@smecso.com
site : www.smecso.com

a PLANCHIA

☎ 0667321349
direction@planchia-tarbes.com
9 avenue des Forges 65000 TARBES
www.planchia-tarbes.com

- Restaurant • Toques •
- Bar à vin • Bar à cocktail •
- Banquet • Traitteur •

Restauration rapide et salon de thé



Les délices du Fournil

Les délices du Fournil

2, place de Verdun
05 62 38 79 74

9, rue du 4 septembre
05 62 34 10 08

103, av. Maréchal Foch
05 62 83 03 81

GM-PRO

Ginette MARTY
1, rue Larrey
(Angle SS, av. R^e de Bigorre)
65000 TARBES
05 62 56 92 24

- Brosses médicales et fantaisies
- Chaussures de sécurité
- Largeot
- Vêtements de travail Professionnels
- Vêtements scolaires

Des points de mesure du haut de gamme pour les particuliers et les professionnels

Horaires les particuliers et les professionnels

www.gm-pro-65.com
gm-pro_tarbes@hotmail.fr



RESTAURANT L'Aile et la Cuisse

- Spécialités régionales
- Poissons à la Plancha
- Cuisine Lyonnaise
- Formule rapide midi/soir
- Nos menus
- Parking

57, Boulevard Jean Moulin
65000 TARBES (Rond Point de l'Hôpital)
Tél. 05 62 51 02 79
www.aile-et-la-cuisse.fr



ENTREPRISE VIGNAU-LAMETTE

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
CLIMATISATION - GEOTHERMIE
ENERGIES NOUVELLES

11, rue Jules Soulé - 65000 TARBES
Courriel : sarl.vignau.lamette@orange.fr
Tél. 05 62 37 55 50 Fax 05 62 38 17 54



AUTO SECURITAS

Du lundi au vendredi :
8h-12h / 13h-18h45

Le samedi :
8h-12h

Auto Contrôle de Bigorre

ZAC de l'Ormeau
9, rue Alfred Kastler
65000 TARBES

CENTRE AGRÉÉ
TÈL. 05 62 44 16 60



KENNEDY DIESEL

Réparation et réglage - Pompes Injection/Injecteurs
Mise au point moteur Diesel - Essence
Flexibles hydrauliques GATES
Centre Kennedy 65000 TARBES

05-62-51-34-94
e-mail : kennedy.diesel@wanadoo.fr

EURL GARAGE CARNOT

MECANIQUE & CARROSSERIE

119, Av Du Rgt de bigorre
65000 TARBES

Michel RIVAS

TEL 05.62.34.75.36
mail : contact@garagecarnot65.fr



4 véhicules C3
2 Yamaha MT07

SOUES
BAGNERES
TARBES

Auto - école
L'école de
la route

Code accéléré
et personnalisé
«Prépacode»

PISTE
PRIVÉE

06 77 33 40 02

OFFRE SPÉCIALE !

remise de 50 euros

- non cumulable -

Permis à
1 euro/jour

formation
rapide

LISTE DE SYMPATHIE

DS COIFF

Coiffure mixte - Conseil Personnalité gratuit
Du mardi au samedi non-stop
43, rue Carnot - 65400 TARBES
Tél. 05 62 93 61 68

SARL DESSAGNES ET FILS LE DON CAMILLO

41, rue Carnot - 65400 TARBES
Tél. 05 62 34 00 71

LE TEMPO Alain BAQUÉ Restaurant - Traiteur

80, Avenue Maréchal Joffre - 65000 TARBES
Tél. 05 62 45 48 43

SAV-GAZ

SARL ANGELE-VERDOUX

Dépannage et entretien d'appareils à gaz
58, chemin d'Odos - 65000 TARBES
Tél. 06 07 08 97 43

BOWLING DES OURS PYRÉNÉENS

117, Avenue des Forges - 65000 TARBES
Tél. 05 62 31 06 56

SARL BRASSERIE LE FRANÇAIS

17, rue Brauhauban - 65000 TARBES
Tél. 05 62 51 21 33

SARL BOULANGERIE DU MOULIN BOULANGERIE ANDRÉ RIVAL

15, rue François Mousis - 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 87 35 - Fax : 05 62 44 93 93

ad CARROSSERIE

CASTAING
Daniel



AGRÉÉ ASSURANCE

TATOUAGE ANTIVOL - CARROSSERIE - REPARATIONS TOUTES
MARQUES - POSE PARÉ-BRISE - ENTRETIEN - DEVIS GRATUIT

VEHICULE DE COURTOISIE

147, avenue Alsace-Lorraine - 65000 TARBES
Tél. : 05 62 36 50 79 - Fax : 05 62 36 28 84

carrosserie-danielcastaing@orange.fr



Espaces & Volumes
Pyrénées

www.espacesetvolumes.fr



Aménagement d'espaces de travail
Du cloisonnement au mobilier

LASER QUEST

Plus qu'un simple jeu...
Une aventure !

Labyrinthe 350 m²

Quartier de l'Arsenal Bat 117 - 05 62 96 02 17 - www.laserquest.fr



ESPACE BELLEVUE PYRÉNÉES TARBES HÔTEL ECO'LOGIS
SOIRÉE ÉTAPE
 RELAXATION BEMER
 CHAMBRE PRIVÉE BALNÉO



SÉMINAIRES & BANQUETS & MASSAGE RELAXATION
 ☎ 05.62.36.22.30 hotelbellevuepyrenees@wanadoo.fr

*La
Maison
du
Tourteau*

Fabrication
Traditionnelle
Pains
Pâtisseries Régionales
Tourteaux, Tourtes,
Gâteaux à la broche

4 rue Jules Ferry - 65600 SEMEAC
Tél. 07 70 70 69 32

Boulangerie Pâtisserie Mr et Mme DUPONT F.



45, rue de la République - 65600 SEMEAC
Tél. 05 62 38 36 94

COFaDYS
 Composant Façade Dynamique Solaires
ATELIER D'ARCHITECTURE
 Jean-Louis CAUMONT Architecte DPLG
 Façades Intelligentes et architecture vernaculaire

HÔTEL BELLEVUE PYRÉNÉES
 48, rue du 8 Mai - 65600 SEMEAC
 www.cofadys.com

caumont.jean-louis@wanadoo.fr
 ☎ 05 62 70 90 22
 ☎ 05 62 36 22 30
 Fax 05 40 00 70 27

ELECTRIC SERVICES

- ELECTRICITÉ AGRICOLE - V.L. - P.L.
- ENTRETIEN TOUTES MARQUES
- VENTE PIÈCES DÉTACHÉES



44, rue du 8 Mai
 65600 SEMEAC 05 62 33 81 44

Pyrénées Menuiseries
 MENUISERIES PVC/ALU/BOIS - VÉRANDAS

**ETUDE
PERSONNALISÉE
ET DEVIS
GRATUIT**

TARBES/SEMEAC : 4, rue de l'Adour
 65600 SEMEAC - ☎ 05 62 37 26 60
www.pyrenees-menuiseries.com

CARROSSERIE SEGHIRI

Route de Toulouse - 65600 SEMEAC
 Tél. 05 62 33 83 13 - Fax 05 62 33 94 44
 E-mail : car.auto@wanadoo.fr

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

**DUTREY
BRS**

**COUVERTURE - BARDAGE - ISOLATION
BÂTIMENTS INDUSTRIELS AGRICOLES**

5, rue de la Palanques ZA - 65600 SEMEAC
 Tél. 05 62 37 66 50 - Port. 06 08 60 85 84

PIZZA Atomic
 pizza artisanale à emporter

Ouvert tous les soirs (sauf le lundi)
 18h-22h
 39, rue de la République (en face de l'église)
 65600 SEMEAC
 05 62 36 49 60

**ENJOY
BABY**
TOUT POUR L'ENFANT

Articles de puériculture :

1, av. François Mitterrand - 65600 SEMEAC - Tél. : 06 70 96 56 18
Site : <http://www.enjoybaby65.fr>
enjoybaby65@gmail.com - <https://www.facebook.com/pages/ENJOY-BABY/>

BAR-RESTAURANT
La Belle Époque

Tous les midis en semaine
Menu (complet) à 12€
Tous les vendredis «Couscous»

24, rue de la République
SEMEAC
Tél. 09 52 02 00 40

MIROITERIE
feresin_miroiterie@wanadoo.fr

MENUISERIE ALUMINIUM
DÉCOUPAGE ET FAÇONNAGE
TOUS PRODUITS VERRIERS

Tél : 05 62 33 01 99
Fax : 05 62 33 03 77

13, avenue de la libération - 65430 SOUES



SN VERDY ELECTRO DIESEL
GARAGE POIDS LOURDS-VU-VL
CARROSSERIE INDUSTRIELLE

ZAC du Parc des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS
Tél 05 62 90 07 77 - Fax 05 62 90 07 00

**E.M
MUR**
PATISSIER
CONFISEUR
GLACIER

PATISSERIE
CONFISERIE - GLACES

23, rue André Fourcade
65430 - SOUES
Téléphone 05.62.33.01.03



**Fruits, Légumes frais
et Primeurs (détail)**
**Fruits et légumes frais
et secs (gros)**

SARL IMPORT 65

41, avenue François Mitterrand
65600 SEMEAC
Tél. 06 83 99 20 80 - Port. 09 67 46 63 26

**La
Chaumière
du Bois**

Hôtel - Restaurant
☎ 05 62 90 03 51

TARBES - IBOS

Christian MATHIEU
**PIÈCE
AUTO
65**

4 impasse de la République
65600 Séméac
Tél : 05 62 45 31 62 / 06 74 17 11 41

www.piecesauto65.fr
www.piecesauto65.com
https://www.facebook.com/pages/PIECE-AUTO-65/322854730850778?ref=hl_tm
<https://twitter.com/piecesauto65>
<https://plus.google.com/u/0/+1265373352894855969336/+piecesauto65/posts>

**Tendances
QUARTZ**

Quartz
Granits
Céramiques
Marbres

Yannick Lacouterie
06 20 84 66 94

13, avenue des Sports - 65600 Séméac
Tél. : 05 62 96 82 38
Mail : tendances-quartz@orange.fr

Plans de travail cuisines / salles de bain
Carrelages en pierre et Décoration

LISTE DE SYMPATHIE

GARAGE CARROY Réparations toutes marques

Email : mickael.carroy@orange.fr

36 bis, route du Château - 65140 RABAST - Tél. 05 62 96 27 79 - Fax 05 62 96 05 42

nin@
coiffeur
Aureilhan - Tél. 05 62 36 68 38

Gâteaux de cérémonie
Mariages - Baptêmes...
Gâteaux à thèmes
Personnalisés

Pâtisserie
Glacés - Chocolatier

31, rue Marignan à AUREILHAN - Tél. 05 62 36 85 35
Halle Brauhauban à Tarbes - Tél. 05 62 34 65 03

LE PATIO
BAR . RESTAURANT
REPAS DANSANTS . KARAOKE

146 AV. JEAN JAURES
65800 AUREILHAN

TÉL : 05 62 36 31 33
FAX : 05 62 36 08 72

lepatio.aureilhan@free.fr

RENAULT
SOUCAZE AGENT

Route de Rabastens
65800 AUREILHAN
Tél. 05 62 37 55 89

SOREF
FORMATIONS

Depuis 1977, SOREF accompagne les entreprises dans leur développement par la formation sur mesure adaptée à leurs besoins (Intra-entreprise ou inter-entreprises)

GESTION-MISE EN ŒUVRE DE LA QUALITE-INFORMATIQUE-
SECRETARIAT-MANAGEMENT COMMUNICATION-TECHNIQUES
COMMERCIALES-SECURITE-PREVENTION-CACES-SST-HAB ELEC-CHSCT-
PONT-MAINTENANCE-MODULES TECHNIQUES OU SPECIALISES-LANGUES...

Parc d'Activités Clément Ader - 64510 BORDES-ASSAT
Tel. 05 59 27 17 14 - Fax. 05 59 83 79 48
accueil@soref-formations.com

YAMAHA **SUPERBIKE65**

34, route de Lourdes - 65310 ODOS
Tél. 05 62 93 22 56 - Fax 05 62 93 93 40
yam65@ymf-reseau.com

YAMAHA **SUZUKI**

Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

130, rue du 11 novembre
AUREILHAN 65800
Tél. 05 62 36 26 81 - Fax 05 62 37 56 27

SARL PIRES & ASSOCIES

- Maçonnerie
- Charpente
- Neuf
- Rénovation
- Clôture

TÉL. 05 62 36 07 75
24, rue Anita - 65800 AUREILHAN

Allo Dog

SALON DE TOILETTAGE CANIN
6, avenue des Sports - 65800 AUREILHAN
Tél. 05 62 37 15 81
email : allo.dog@orange.fr

Garage ROUMIGUIER
Tél. 05 62 32 98 84 - Fax 05 62 32 08 76

Vente véhicules neufs et occasions
Import

Réparation - Entretien - Mise au point
Carrosserie - Peinture - Dépannage

11, route de Lourdes 65290 JULLIAN
Site : www.roumiguiere.com
E-mail : daniel.roumiguiere@roumiguiere.com

LISTE DE SYMPATHIE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE LE FOURNIL DES CO'PAINS
SARL MAXI FOUR

110, rue du 11 Novembre - Tél. 05 62 36 83 02 - Port 06 73 08 28 49

CASINO DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

- 75 MACHINES À SOUS
- JEUX DE TABLE
- RESTAURANT LE SAXO
Ouvert tous les jours
Menu à partir de 10€ Terrasse

Place des Thermes - 65200 Bagnères-de-Bigorre - 05 62 95 20 42
www.grouperanchant.com - casino.bagneres@grouperanchant.com

Conformément à la réglementation en vigueur, toutes les ventes de jeux sur internet ou reçues en personnalités sont effectuées par le biais de sociétés agréées par la Direction Générale des Jeux d'Argent (DGAJ) : GAGS, GAGS 2, GAGS 3, GAGS 4, GAGS 5, GAGS 6, GAGS 7, GAGS 8, GAGS 9, GAGS 10, GAGS 11, GAGS 12, GAGS 13, GAGS 14, GAGS 15, GAGS 16, GAGS 17, GAGS 18, GAGS 19, GAGS 20, GAGS 21, GAGS 22, GAGS 23, GAGS 24, GAGS 25, GAGS 26, GAGS 27, GAGS 28, GAGS 29, GAGS 30, GAGS 31, GAGS 32, GAGS 33, GAGS 34, GAGS 35, GAGS 36, GAGS 37, GAGS 38, GAGS 39, GAGS 40, GAGS 41, GAGS 42, GAGS 43, GAGS 44, GAGS 45, GAGS 46, GAGS 47, GAGS 48, GAGS 49, GAGS 50, GAGS 51, GAGS 52, GAGS 53, GAGS 54, GAGS 55, GAGS 56, GAGS 57, GAGS 58, GAGS 59, GAGS 60, GAGS 61, GAGS 62, GAGS 63, GAGS 64, GAGS 65, GAGS 66, GAGS 67, GAGS 68, GAGS 69, GAGS 70, GAGS 71, GAGS 72, GAGS 73, GAGS 74, GAGS 75, GAGS 76, GAGS 77, GAGS 78, GAGS 79, GAGS 80, GAGS 81, GAGS 82, GAGS 83, GAGS 84, GAGS 85, GAGS 86, GAGS 87, GAGS 88, GAGS 89, GAGS 90, GAGS 91, GAGS 92, GAGS 93, GAGS 94, GAGS 95, GAGS 96, GAGS 97, GAGS 98, GAGS 99, GAGS 100.

* Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... Appelez le 09-74-75-13-13 (appel non surtaxé) *

DUO COIFFURE

Maître Artisan
Spécialiste Coiffure Mariée

4 Place Ramond
65200 Bagnères-de-Bigorre
05 62 95 04 83

ERIC FORMAGLIO

Auto
Moto
Cyclo

BER
BICYCLES
MOTOS

06 83 18 56 20
05 62 95 52 52

43 rue du Général de Gaulle
65200 BAGNERES DE BIGORRE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Thierry MANSE

Achat de bétail sur pied

Conserves maison

20, rue du Général-de-Gaulle - 65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél. 05 62 95 54 43

MAISON MEHEUST
Boulangerie Pâtisserie
Mr Méheust Thierry

2 bis rue Justin Daléas
65200 Bagnères de Bigorre
05.81.75.44.81
coco445916@yahoo.com

GARAGE LALOUBÈRE
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Route de Tarbes
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 26 84
Fax 05 62 95 31 90
www.garagelaloubere.fr

BOULANGERIE - PATISSERIE THÉO

71, rue du Général de Gaulle - BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél/Fax 05 62 95 04 59

Coiffure **CARINE**

21 rue des Thermes - 65200 BAGNERES - Tél : 05 62 95 17 14

GARAGE MORLIERE

AUTO LAB

Entretien toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions
Spécialiste NISSAN

Tél/Fax : 05 62 96 60 25
Port : 06 43 80 87 37

14, rue des Pyrénées
65140 RABASTENS-DE-BIGORRE
E-mail: garage.morliere@wanadoo.fr

LISTE DE SYMPATHIE

TABAC PRESSE des 2 PONTS
Loto PMU Relais Colis
41, bis rue du Gal de Gaulle
65200 BAGNERES DE BIGORRE
Tél. 05 62 95 01 28
tabac2ponts@gmail.com


Hôtel Beaujour
 Best Western
 Hôtel de charme ouvert toute l'année
Le Parc
 Restaurant-Brasserie

www.hotel-beausejour.com
 16, avenue de la Gare
 65104 LOURDES
 ☎ 05 62 94 38 18



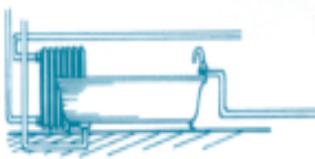

Pomès Traiteur
 46, AV. MARÉCHAL FOCH - LOURDES
 05 62 42 57 24



ORGANISATEUR COMPLET DE RÉCEPTION
 MARIAGES - COMMUNIONS - BAPTÊMES
 BUFFETS FROIDS/CHAUDS - LOCATION VAISSELLE


AU FOURNIL PYRÉNÉEN
 Boulangerie Pâtisserie
 6, avenue des Pyrénées
 65400 ARGELES GAZOST
 Tél. 09 75 97 63 28 - fp-sarl@orange.fr




**Chauffage
Sanitaire
Zinguerie
Solaire**
ETS DUARTE
 86, Av. Alexandre Marqui - 65100 Lourdes
 Tél. 05 62 94 91 89
 manuel.duarte65@sfr.fr

SEE RIBEIRO ELECTRICITÉ
 Chauffage - Dépannage - Alarme vol & incendie
Jean Philippe RIBEIRO
 11, avenue Saint-Joseph BP 34
 65100 Lourdes cedex
Tél. 05 62 42 14 80
 Email: jean-philippe.ribeiro@wanadoo.fr
 Fax. 05 62 42 18 44 - Port. 06 80 60 62 07


DA
 damien arano
 Coiffeur Coloriste
 Maquilleur
 30 rue de la Grotte - 65100 LOURDES
05 62 91 78 72
 5 Place de la République - 65400 ARGELES-GAZOST
05 62 97 09 95


GARAGE DE SOUM
 Réparation Véhicules toutes marques
 Mécanique • Carrosserie • Peinture
 Agréé Assurance & Prêts de véhicules
Tél. 05 62 94 81 77
VENTE VÉHICULES NEUF & OCCASIONS
 1 rue des 3 Croix - 65100 LOURDES
Tél. 05 62 94 81 77 - Fax 05 62 94 87 92
 garage-de-soum@wanadoo.fr


GARAGE EXPERT
EURL CAPPELLETO JEROME
MECANIQUE PARE BRISE PETITE CARROSSERIE
DEPANNAGE 24/24 VENTE VO/VN
 4 chemin de l'Herbe - 65400 Argeles-Gazost
 Tél. : 05 62 97 02 06 - Fax : 05 62 97 93 80 - Port. : 06 31 15 42 77
 Email : garagejerome@orange.fr
 www.ad-auto.fr
AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO


**Bistrot
des Halles**
 Spécialités pyrénéennes
 Restaurant
 Bar
 5 Place du Champ Commun
 65100 LOURDES
Tél. 05 62 94 26 72

**Boulangerie Pâtisserie
Artisanale (Morin)**
Le Moulin

 de Don Quichotte
 4, rue Antoine Béguère
 LOURDES
 ☎ 05 62 94 10 17

LISTE DE SYMPATHIE
 SARL ETS BEGARIES
 Energies renouvelables,
 Plomberie, Sanitaire,
 Electricité, Climatisation, Solaire
 Electroménager, Quincaillerie
 37, Route du Stade - 65400
 ARGELES-GAZOST
 Tél : 05.62.97.23.00 -
 begaries@wanadoo.fr



de 50 ans d'expérience à votre service

TOUTES MARQUES
24h/24 - 7j/7

DUFERMIER (Ets)

- Installation maintenance
- Modernisation réparation
- Portes automatiques
- Monte handicapé - chaise élévatrice
- Élévateurs

PYRÉNÉES ASCENSEURS

23, Chemin des Écureuils
65690 Barbazan-Debat
accueil-societe@pyrenees-ascenseurs.com

Tél. 05 62 33 81 20

Fax : 05 62 33 87 50



RENAULT

GARAGE CORNU SA

55, avenue de la Mongie - 65200 POUZAC
Tél. 05 62 95 26 11 - Fax 05 62 95 58 86

GARAGE

2 Souza



22, route de Bigorre - 65360 BERNAC DEBAT - 05 62 45 92 97
laurent.de-souza149@orange.fr

Pascal CAUSSADE

Artisan Carreleur

Siret n°43022899900016

65109 ARCIZAC-EZ-ANGLES

Tél. 06 84 49 22 21

pascal.caussade@orange.fr



CARROSSERIE SOUSSENS

Réparations toutes marques
Toutes assurances

26 Route de Trébons
65 200 ORDIZAN

TEL: 06.74.28.29.73

FAX: 05.62.91.14.02

email: carrosserie.soussens@orange.fr



Route de Toulouse à BARBAZAN - DEBAT
Tél. 05 62 33 82 26

Charpente - Couverture

PUJOLLE



05 62 35 38 77

16 chemin de Cassagne
65360 BARBAZAN DESSOS



JDC BATIMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
TRAVAUX NEUF & RÉNOVATION

www.jdcbatiment.fr castratravaux@yahoo.fr

6 Rue Montimars - 65200 TREBONS

Tél : 05 62 91 57 49 - Port. 06 69 70 93 65



Boutique de Tarbes

Face au Dôme
1, Chemin de Cogez
65000 Tarbes
tel : 05 62 96 55 27

Boutique de Bernac Debat

ancienne Maison Lecoignie
22, Route des Pyrénées
65360 Bernac-Debat
tel : 05 62 45 93 92

Boucherie - Charcuterie - Conserves
Fruits et Légumes - Crèmerie

www.lecarrfermier.fr



Place Gambetta - 65500 Vic-en-Bigorre - Tél. 05 62 96 70 39



PEUGEOT

OBJECTIF AUTO

AGENT PEUGEOT

14, route de Lourdes - 65380 LAMARQUE PONTACQ

Tél. 05 59 53 71 09 - Fax 05 59 53 71 68

www.peugeot.com



PEUGEOT

NOUVEAU

DESTOCK LITERIE



PRIX CHOC

19€

Couette des Pyrénées

Décor réversible
Petite taille 140 x 200
Grande taille 220 x 240
Fabrication française

PRIX CHOC
25€



OREILLER MÉMOIRE DE FORME



Tissu fibres naturelles

Le matelas

149€

ORTHO-LATEX

140x190 Traitement *Santitized*

GARANTIE 10 ANS (anti-acariens)

GRAND CHOIX DE MATELAS

BIOLATEX

THERMOLATEX

MÉMOIRE

DE

FORME

SOMMIERS LATTES

CAPITONNÉS

Memory Forme



PRIX CHOC
les 2
990,90€

GRAND CHOIX DE LITS ÉLECTRIQUES
TOUTES DIMENSIONS



LE SOMMEIL N'A PAS DE PRIX IL EST INUTILE DE LE PAYER LE PLUS CHER !

Livraison gratuite et facilité de paiement.

OUVERT du Mardi au Samedi de 10h à 19h

62, Avenue Alexandre Marqui

PARKING ASSURÉ

65100 Lourdes

Parking Honda-Still en face de France Pare Brise

Tél. 06 03 60 20 20

Didier LARROSE COUVERTURE

ENTREPRISE
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

NEUF ET RENOVATION
AMENAGEMENT
DE COMBLES
INSTALLATEUR
CONSEIL VELUX



2 impasse Racine - 65380 OSSUN
Tél.: 05.62.32.79.09 - Port.: 06.71.01.50.87
E-mail : d.larrose@orange.fr

LAURENTIN

TECHNIC-ASSISTANCE S.A.R.L.

LAURENTIN Emmanuel
INSTALLATIONS & MAINTENANCE & S.A.V

Chauffage & Climatisation & Energies renouvelables
Solaire thermique et voltaïque & Géothermie & Aérothermie
Conseil en énergie

72 Rte de Lourdes - 65290 JULLIAN
Tel : 05.62.32.95.55 - Fax : 05.62.32.98.27
Mail : laurentin-sarl@wanadoo.fr - Site : www.laurentinsarl.com



ENTREPRISE GÉNÉRALE BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS - GÉNIE CIVIL
SECTEURS MIDI-PYRENEES - AQUITAINE

13 Qualifications QUALIBAT tous corps d'état



SIÈGE SOCIAL

22, rue du Docteur Guinier - BP 01
85801 SEMEAC CEDEX
Tél. 05 62 36 68 19 - Fax 05 62 36 78 89
E-mail : gallego@gallego.fr

ATELIERS

• Armatures - Préfabrication béton
• Serrurerie - Menuiserie - Coiffage
79, rue du Docteur Guinier - 85800 SEMEAC
Tél. 05 62 36 10 11 - Fax 05 62 36 39 20



Tout pour la Coiffure et l'Esthétique



OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 18H
JOURNÉE CONTINUE

11 Place du Foirail - 65000 TARBES

Tel 05 62 44 87 38 - Fax 05 62 51 84 19

Une gamme large et complète

Grand choix de produits, accessoires et mobilier pour développer vos activités.



Service rapide de livraison

Pour vos commandes passées avant 11 h, livraison dans l'après-midi !
(dans les départements 09, 31, 32, 47, 65, 81, 82) Sinon livraison sous 24 h/48 h.

BOY DIFFUSION S.A.R.L. au capital de 38 000,000€ - RCS TARBES 434 614 830

Rejoignez-nous sur Facebook !

Nous remercions très sincèrement les commerçants, artisans et industriels de la ville de TARBES et des Hautes Pyrénées, qui ont bien voulu nous confier leurs publicités et nous nous faisons un devoir de vous inviter à réserver vos achats à ces annonceurs, qui par leur aide généreuse, participent pour une grande part à la prospérité de notre revue.

Conception & réalisation de cette brochure :



3, rue de l'Oise - 31100 Toulouse
Tél. 05 61 21 75 75 - Fax 05 61 23 21 22
editionsdig@hotmail.com

L'avenir
de vos **métiers**
vous appartient ...



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Maîtres Apprentis



Devenez **maître
d'apprentissage**

Service apprentissage :

05 62 56 60 60

VOS AVANTAGES

- Exonération de charges sociales

- **Aides de la Région :**

- prime de 1 000 € à l'apprentissage réservée aux entreprises de moins de onze salariés pour tous les contrats d'apprentissage signés à compter du 1er janvier 2014.

- aide au recrutement de 1000€ (selon conditions)

- **Crédit d'impôt apprentissage**

- **Aide de l'Etat « TPE jeunes apprentis »** 4 400€ pendant la 1^{ère} année d'apprentissage pour les entreprises de moins de onze salariés recrutant des apprentis de moins de 18 ans.

